



**Nations Unies**

# **Rapport du Comité des conférences pour 2001**

**Assemblée générale  
Documents officiels  
Cinquante-sixième session  
Supplément No 32 (A/56/32)**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Cinquante-sixième session  
Supplément N° 32 (A/56/32)

## **Rapport du Comité des conférences pour 2001**



Nations Unies • New York, 2001



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation . . . . .	1–12	1
A. Composition du Comité . . . . .	1	1
B. Bureau . . . . .	2–3	1
C. Organisation des travaux . . . . .	4–7	1
D. Programme de travail . . . . .	8	1
E. Participation d'observateurs . . . . .	9–11	1
F. Travaux du Comité au cours de la partie principale de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, du 11 septembre au 23 décembre 2000 . . . . .	12	2
II. Calendrier des conférences et réunions . . . . .	13–89	2
A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 2001 et aux demandes de dérogation présentées entre les sessions . . . . .	13–17	2
B. Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003 . . . . .	18–23	4
C. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence . . . . .	24–87	4
1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation; limitation du temps de réunion . . . . .	24–33	4
2. Consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition . . . . .	34–44	5
3. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi . . . . .	45–53	7
4. a) Amélioration de la coordination et de l'utilisation des services de conférence . . . . .	54–70	8
b) Utilisation des centres de conférence des Nations Unies à Bangkok et Addis-Abeba . . . . .	71–79	10
5. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres . . . . .	80–87	11
D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale . . . . .	88–89	12
III. Questions relatives à la documentation et aux publications . . . . .	90–101	12
A. Disponibilité des documents . . . . .	90–94	12

---

B.	Soumission de la documentation .....	95–101	13
IV.	Questions relatives à la traduction et à l'interprétation .....	102–129	13
A.	Interprétation à distance .....	102–109	13
B.	Questions relatives au recrutement du personnel linguistique .....	110–129	14
V.	Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence ..	130–144	16
VI.	Technologies de l'information .....	145–160	18
A.	Questions concernant la traduction dans toutes les langues officielles de la documentation non délibératoire et des documents d'information. ....	145–150	18
B.	Introduction du Système de diffusion électronique des documents .....	151–160	18
 Annexe			
	Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2002 et 2003 .....		20

## I. Questions d'organisation

### A. Composition du Comité

1. Dans sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 2001 des États Membres suivants : Algérie, Argentine, Autriche, Bénin, Chili, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Guinée équatoriale, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lituanie, Namibie, Népal, Pérou, Philippines et Sierra Leone.

### B. Bureau

2. Le Comité a tenu ses sessions d'organisation pour 2001 les 19 avril et 22 juin 2001 (434e et 435e séances). À sa 434e séance, le 19 avril, le Comité a élu, pour 2001, le bureau suivant :

*Président* : Abdelmalek **Bouheddou**  
(Algérie)

*Vice-Présidents* : Tina **Larvala** (Finlande)  
Audra **Plepyte** (Lituanie)  
Durga P. **Bhattarai** (Népal)

*Rapporteur* : Guillermo **Kendall** (Argentine)

3. À la même séance, le Comité a décidé en principe que le Président entreprendrait des consultations officielles en vue de déterminer la composition du Bureau en 2002.

### C. Organisation des travaux

4. À sa 434e séance, le 19 avril, le Comité a décidé de s'en tenir aux directives adoptées en 1994 et 1995 en ce qui concerne l'examen des demandes de dérogation au calendrier approuvé des conférences présentées entre les sessions du Comité et de se réunir selon les besoins pour examiner les propositions ayant trait au calendrier des conférences et des réunions pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. À sa 435e séance, le 22 juin, le Comité, après avoir examiné le projet de calendrier des conférences et des réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour l'exercice biennal 2002-2003, a

recommandé d'adopter le projet de calendrier et a décidé de porter ses observations à l'attention du Président du Conseil.

6. Le Comité a tenu sa session de fond du 27 au 29 août 2001 (436e à 441e séances).

7. Le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence a fait une déclaration lors des séances d'ouverture des sessions d'organisation et de la session de fond.

### D. Programme de travail

8. À sa session d'organisation pour 2000, le Comité avait prié le Secrétariat de lui soumettre, à sa session d'organisation de 2001, un projet d'ordre du jour pour 2001. À sa 434e séance, le 19 avril 2001, le Comité a adopté le projet d'ordre du jour (A/AC.172/2001/L.1). À la même séance, le Comité a prié le Secrétariat de lui soumettre un projet d'ordre du jour pour 2002 à sa session d'organisation pour 2002.

### E. Participation d'observateurs

9. Les États Membres énumérés ci-après étaient représentés en tant qu'observateurs : Bahamas, Belgique, Botswana, Inde, Maroc, Ouganda, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La Suisse était également représentée en tant qu'observateur.

10. À sa 440e séance, le 29 août 2001, le Comité a réexaminé la procédure qui régit la participation d'observateurs à ses travaux, qu'il a adopté à sa 423e séance, le 1er septembre 1999 et qui est énoncée au paragraphe 172 de son rapport pour 1999<sup>1</sup>. Compte tenu de la précieuse contribution que les observateurs apportent à ses travaux, il a modifié le texte de l'alinéa c) du paragraphe 172, qui se lit désormais comme suit :

« c) L'observateur serait autorisé à faire une déclaration sur chacun des points de l'ordre du jour du Comité. Il lui serait également donné l'occasion de formuler de nouvelles observations après avoir reçu les précisions demandées au Secrétariat. La longueur de sa déclaration serait limitée conformément à la pratique normalement

suivie pour l'organisation des travaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale. »

11. Le Comité a décidé de maintenir à l'examen la procédure régissant la participation d'observateurs.

## **F. Travaux du Comité au cours de la partie principale de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, du 11 septembre au 23 décembre 2000**

12. Le Comité a été saisi de la demande suivante et a pris la décision indiquée ci-après :

*Organe* : Comité spécial des opérations de maintien de la paix

*Demande* : Autorisation de convoquer cinq séances du Comité spécial et de son groupe de travail à la fin d'octobre 2000 avant les séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation. Il avait été envisagé de tenir ces réunions en raison de la publication du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies, et d'un rapport sur l'application des recommandations de ce groupe.

*Suite donnée* : Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'ajouter le Comité spécial et son groupe de travail à la liste des organes qu'elle autoriserait à se réunir durant la partie principale de la cinquante-cinquième session.

## **II. Calendrier des conférences et réunions**

### **A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 2001 et aux demandes de dérogation présentées entre les sessions**

13. Dans sa résolution 55/222 du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a approuvé le projet révisé de calendrier des conférences et réunions pour 2001, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences et modifié ultérieurement en fonction des décisions prises par l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session. Le calendrier approuvé est paru sous la cote A/AC.172/2001/2.

14. À sa 373e séance, le 26 août 1994, le Comité a décidé que les demandes de dérogation présentées entre les sessions au Comité devraient à l'avenir être examinées par le Bureau en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

15. À sa 379e séance, le 23 mars 1995, le Comité est convenu que les propositions de modification du calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme pourraient être examinées par le Secrétariat en consultation avec le Bureau du Comité.

16. À sa session de fond de 1995, le Comité a décidé que les demandes de dérogation présentées entre les sessions au Comité concernant un changement de lieu seraient portées à l'attention des membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant tout autre type de modifications devaient, ainsi que le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, être examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

17. On trouvera ci-après les demandes de changement de lieu ou de session supplémentaire présentées en 2001 et la suite donnée par le Comité.

*Organe* : Commission de la fonction publique internationale

*Demande* : Autorisation de tenir sa cinquante-troisième session du 11 au 29 juin 2001 à Montréal plutôt qu'à New York, étant donné que l'Organisation de l'aviation internationale a accepté d'accueillir la session à son siège à Montréal. Il est précisé à la section I, paragraphe 4, alinéa g), de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985 que, si la Commission doit tenir plus d'une session au cours d'une même année, elle peut accepter l'invitation de l'une des organisations participantes à tenir son autre session au siège de ladite organisation. En 2001, la Commission a décidé de tenir une seule session de trois semaines, à Montréal, au lieu de deux sessions de deux semaines chacune, et de tenir du 29 janvier au 2 février 2001 à New York une réunion de son groupe de réflexion, au lieu de la session officielle de printemps.

*Suite donnée* : Demande approuvée

*Organe* : Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

*Demande* : Autorisation de tenir la deuxième session du Comité pendant cinq jours en février 2001 à New



York au lieu de Genève, en application d'une décision en rapport avec la résolution 55/214 de l'Assemblée générale.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale

*Demande* : Autorisation de convoquer la dixième réunion du Groupe d'experts à Genève, du 10 au 14 septembre 2001, plutôt qu'à New York, du 23 au 27 avril, en application de la décision 2001/\_\_\_ du Conseil économique et social. Les réunions du Groupe sont régulièrement convoquées à Genève plutôt qu'à New York pour des raisons de commodité et d'économie, étant donné que la plupart des membres du Groupe et des observateurs se trouvent à Genève, ce qui permet, à moindres frais, la participation d'un plus grand nombre de membres.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

*Demande* : Autorisation de convoquer une reprise de la session de la Commission constituée en comité préparatoire, le 30 avril et le 1er mai, ainsi que pour une semaine du 10 au 14 décembre 2001, afin d'achever les travaux de la première session.

*Suite donnée* : Demande approuvée pour les 30 avril et 1er mai.

*Organe* : Commission de la condition de la femme

*Demande* : Autorisation de reprendre la session de la Commission du 9 au 11 mai 2001 pour achever les travaux de la quarante-cinquième session sur deux questions importantes : a) les conclusions concertées concernant « Les femmes, les petites filles et le VIH/sida », dans le but de faciliter les délibérations de la session extraordinaire de l'Assemblée générale; et b) le rapport du Secrétaire général sur le plan à moyen terme à l'échelle du système pour la promotion de la femme et le projet de programme de travail du bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme et de la Division de la promotion de la femme pour l'exercice biennal 2002-2003.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Conseil consultatif pour les questions de désarmement

*Demande* : Autorisation de convoquer la trente-septième session du Conseil du 25 au 27 juillet 2001 à Genève plutôt qu'à New York afin de donner aux membres la possibilité de s'entretenir avec les participants à la Conférence du désarmement. De plus, comme le Conseil est également le Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, Genève est un lieu de réunion plus indiqué, qui permettra aux membres du Conseil de s'entretenir avec le personnel de l'Institut.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Réunion d'experts gouvernementaux des pays sans littoral et pays de transit en développement et de représentants de pays donateurs, d'institutions financières et d'organismes de développement

*Demande* : Autorisation de convoquer la cinquième réunion d'experts gouvernementaux du 30 juillet au 3 août 2001 à New York plutôt qu'à Genève, car les pays en développement sans littoral qui ont une mission permanente à Genève sont peu nombreux alors qu'ils ont tous une mission à New York. De ce fait, le seul moyen d'assurer la participation effective des représentants des pays en développement sans littoral à cette réunion est de la tenir à New York.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Commission des droits de l'homme constituée en comité préparatoire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

*Demande* : Autorisation de convoquer une troisième session de la Commission constituée en comité préparatoire à Genève du 30 juillet au 10 août 2001 pour poursuivre les négociations et la rédaction du programme d'action de la Conférence, travail amorcé à sa deuxième session.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

*Organe* : Comité de l'information

*Demande* : Autorisation de convoquer une reprise de la session du Comité pendant trois jours du 5 au 7 septembre 2001, car le Comité a demandé au Secrétaire général de lui soumettre un rapport final sur les résultats du projet pilote relatif à une station de radiodiffusion internationale des Nations Unies en août 2001

au plus tard et entend prendre une décision définitive sur les autorisations et les ressources nécessaires à la création d'une station permanente de radio internationale de l'Organisation des Nations Unies durant la partie principale de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Le projet pilote, qui devait durer un an, a commencé le 30 août 2000.

*Suite donnée* : Demande approuvée.

## **B. Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003**

### **Introduction et aperçu général**

18. À sa 437e séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003 (A/AC.172/2001/CRP.2 et Add.1).

19. Le Comité a également entendu une introduction sur ce sujet, présentée par des représentants du Secrétariat, et examiné des graphiques montrant les périodes de pointe à New York, Genève et Vienne pour 2000 et 2001.

### **Examen de la question**

20. Des membres du Comité ont souhaité voir des graphiques analogues pour les commissions régionales, et il a été demandé qu'un complément d'information soit présenté à l'avenir sur les périodes de pointe concomitantes aux différents lieux d'affectation.

### **Conclusions et recommandations**

21. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale :**

a) **D'adopter le projet de calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003 en tenant compte des observations du Comité;**

b) **D'autoriser le Comité à modifier le calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003 en fonction des mesures et décisions prises par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.**

22. **Le Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait tenu compte des dispositions visées dans les résolutions 54/248 et 55/222 de l'Assemblée générale concernant le vendredi saint orthodoxe,**

**qui tombe le 3 mai 2002 et le 25 avril 2003, lorsqu'il avait établi le projet de calendrier des conférences pour 2002-2003.**

23. **Le Comité a recommandé que, lors de l'établissement du calendrier des conférences et réunions, tout soit fait pour éviter que les périodes de pointe des différents lieux d'affectation coïncident, et il s'est félicité des efforts menés pour améliorer la coordination à cette fin.**

## **C. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence**

### **1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation; limitation du temps de réunion**

#### **Introduction et aperçu général**

24. À sa 436e séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général contenant les statistiques des séances d'un échantillon d'organes qui se sont réunis à New York, Genève, Vienne ou Nairobi en 2000 (A/AC.172/2001/3). Le rapport comprenait des données sur le facteur fiabilité de la planification, le ratio des séances et le taux d'utilisation des services, et les indicateurs de conformité et de disponibilité permettant d'évaluer le respect des délais pour la présentation de la documentation avant une session et la disponibilité de ladite documentation destinée aux organes ayant leur siège dans les villes en question.

25. Le Comité a également examiné la note du Secrétariat (A/AC.172/2001/CRP.6) contenant des informations statistiques sur la prolongation de séances ou de sessions, accompagnées d'une analyse et de propositions visant à limiter le temps de réunion. En présentant la note, le représentant du Secrétariat a souligné que celle-ci avait pour objet de lancer un débat sur la question, en vue de formuler des principes directeurs pour la limitation du temps de réunion.

#### **Examen de la question**

26. Certains ont estimé que le Secrétariat devrait continuer ses efforts visant à sensibiliser les présidents des organes intergouvernementaux à la nécessité d'utiliser systématiquement le taux d'utilisation des

ressources qui leur avaient été affectées et de s'efforcer d'atteindre un taux d'utilisation de 100 %, si possible. Le Secrétariat devrait utiliser les données disponibles relatives aux résultats en vue d'améliorer la précision avec laquelle les ressources en matière de services de conférence sont affectées aux différents organes.

27. On a fait valoir que la publication en temps voulu de la documentation pourrait améliorer le taux d'utilisation. On a appelé l'attention sur la note du Secrétariat parue sous la cote A/AC.172/1999/CRP.8, où il était indiqué a) que lorsque tous les documents étaient parus à l'ouverture d'une session, l'organe avait trois fois plus de chances d'avoir un taux d'utilisation élevé qu'un taux inférieur au seuil fixé, et b) que les services de traitement des documents devaient supporter un surcoût lorsqu'ils avaient recours à des heures supplémentaires ou faisaient appel à du personnel temporaire afin de raccourcir les délais et de rattraper ainsi le retard avec lequel un document avait été soumis.

28. Certains se sont dit préoccupés par l'augmentation du nombre de séances et sessions prolongées. Il a été noté que cela fait peser une charge indue non seulement sur le Bureau du Comité et le Secrétariat mais aussi sur les États Membres, en particulier les plus petits. L'idée a été émise que les organes intergouvernementaux seraient moins susceptibles de prolonger les séances au-delà des heures normales s'ils étaient sensibilisés aux conséquences financières de cette pratique et que le Secrétariat pourrait informer les secrétariats de ces organes à l'avance du surcoût que cela engendrerait.

### Conclusions et recommandations

29. **Le Comité a recommandé une fois encore que les présidents limitent la durée des exposés consacrés à la présentation des documents courants émanant du Secrétariat.**

30. **Le Comité a noté avec satisfaction qu'en 2000 le taux d'utilisation des services de conférence a) avait dans les quatre villes sièges de l'Organisation des Nations Unies considérées globalement, dépassé le seuil de 80 % en 2000; b) avait progressé de 3 points de pourcentage à Genève; c) avait diminué de 5 points de pourcentage à Vienne mais avait progressé de 16 points de pourcentage à Nairobi pour atteindre 100 %.**

31. **Le Comité a également noté que 62 % des organes de l'échantillon avaient utilisé au moins 80 %**

**des services de conférence mis à leur disposition, soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 1999.**

32. **Le Comité a également pris note des renseignements qui figuraient dans la note du Secrétariat sur la limitation du temps de réunion (A/AC.172/2001/CRP.6).**

33. **Le Comité a approuvé les principes directeurs figurant au paragraphe 10 du document A/AC.172/2001/CRP.6, tels que modifiés, et a recommandé à l'Assemblée générale de les adopter tels qu'énoncés ci-après :**

a) **Les séances devraient se tenir aux heures normales de réunion, c'est-à-dire de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures les jours ouvrables;**

b) **La tenue de séances après les heures normales, surtout après minuit, devrait être tout à fait exceptionnelle et réservée aux cas où la date de clôture est impérative, par exemple les sessions extraordinaires et les conférences ou leurs dernières sessions préparatoires, et à ceux où l'examen de la question considérée ne peut être reporté en raison des directives d'un organe délibérant ou de toute autre circonstance exceptionnelle. Dans ces cas, les demandes tendant à tenir une séance après les heures normales devraient faire l'objet d'une décision officielle prise par les États membres de l'organe concerné durant le temps de réunion qui lui est alloué;**

c) **Les organes intergouvernementaux devraient analyser le déroulement de leurs sessions passées en vue d'ajuster, en consultation avec le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, leurs demandes de services de séance pour les sessions à venir;**

d) **Les demandes de prolongation de session au-delà des dates prévues à l'origine, ou de reprise de session, ainsi que les autres imprévus intersessions, continueraient d'être soumis au Comité des conférences et traités conformément à la résolution 43/222 B et à la pratique établie comme convenu par le Comité (voir A/AC.172/2001/CRP.5/Add.1, par. 2 à 4).**

### 2. Consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition

### Introduction et aperçu général

34. À sa 436e séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a entendu un rapport présenté oralement par le Président concernant les consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition.

35. En application du paragraphe 1 de la section II de la résolution 55/222 de l'Assemblée générale, le Président du Comité avait envoyé une lettre à 13 organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation des ressources qui leur avaient été affectées avait été, lors de leurs trois dernières sessions, inférieur au seuil fixé, et avait eu des consultations avec eux. Divers moyens susceptibles d'améliorer l'utilisation des services de conférence avaient été évoqués, par exemple éliminer les annulations de séance qui pouvaient être évitées, convoquer les séances en temps voulu, au besoin sans que le quorum soit atteint, programmer, dans la mesure du possible, des consultations officielles avec services d'interprétation, annuler suffisamment à l'avance les séances programmées, en particulier si aucune délégation ne souhaitait prendre la parole, et organiser des réunions de groupes de travail à leur place; examiner d'autres questions ou tenir des consultations officielles lorsqu'une séance était levée avant l'heure prévue; examiner la possibilité de réaffecter les services non utilisés à des groupes régionaux ou à d'autres groupes importants d'États Membres et s'efforcer de prévoir avec une plus grande précision le nombre de séances devant bénéficier de l'intégralité des services.

36. L'un des principaux facteurs de sous-utilisation des ressources était le temps perdu lorsqu'une séance commençait en retard ou était levée avant l'heure prévue. Si le président d'un organe pouvait exercer une certaine influence sur l'heure d'ouverture des séances lorsqu'il manifestait clairement ses intentions à cet égard, il était plus difficile d'éviter qu'une séance se termine avant l'heure. On a fait observer à cet égard que si une séance se terminait avant l'heure prévue, on pouvait en fait y voir un signe d'efficacité puisque cela signifiait que la tâche était accomplie. D'autres possibilités avaient été examinées avec les présidents, en fonction des méthodes de travail propres aux organes considérés et de la nature de leur mandat.

37. Certains présidents ont fait part de leurs préoccupations quant au mode de calcul du taux d'utilisation car celui-ci ne tenait pas compte du but ultime des organes, qui était de mener leurs travaux à bonne fin.

### Examen de la question

38. On a généralement estimé que si les présidents des organes appelaient l'attention des membres sur le problème, il devrait être possible d'ouvrir les séances à l'heure.

39. S'agissant de la méthode de calcul du taux d'utilisation, on a fait observer que le nombre de cas où les services prévus avaient été réaffectés à d'autres organes était soustrait du nombre de séances annulées et qu'il n'y avait donc pas eu de gaspillage de la part de l'organe concerné. Il faudrait plutôt chercher à identifier les organes sous-utilisateurs qui ne planifiaient pas leurs travaux suffisamment à l'avance pour permettre la bonne utilisation des services de conférence.

40. On a émis l'opinion que toute modification des indicateurs devrait faire l'objet d'un examen rigoureux de façon à ne pas encourager le recours accru aux consultations officielles sans services d'interprétation, ce qui avait souvent pour résultat l'exclusion de certaines délégations pour des raisons d'ordre linguistique.

41. On a rappelé que, s'agissant de l'utilisation des services de conférence, la souplesse n'était pas toujours compatible avec le mandat des organes considérés.

42. On a fait observer que pour certains organes, la sous-utilisation des services de conférence était une pratique établie, session après session, ce qui donnait à entendre qu'il s'agissait d'un problème de planification et non d'un hasard.

### Conclusions et recommandations

**43. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport présenté oralement par le Président sur les mesures prises en application des demandes formulées par l'Assemblée générale aux paragraphes 6 et 7 de la section B de sa résolution 54/248 concernant l'utilisation des services de conférence, et a prié le Président de poursuivre ses consultations, en son nom, avec les présidents des organes dont le taux d'utilisation des ressources qui leur avaient été affectées avait régulièrement été, lors de leurs trois dernières sessions, inférieur au seuil fixé, afin de présenter les recommandations voulues pour assurer l'utilisation optimale des ressources en matière de services de conférence.**

44. **Le Comité a également pris note des préoccupations exprimées par les présidents d'organes intergouvernementaux concernant la méthode de calcul du taux d'utilisation et il attendait avec intérêt que lui soit communiquée une nouvelle étude des indicateurs où seraient proposés des seuils pour le facteur fiabilité de la planification et le ratio des séances, entre autres, ainsi qu'une formule permettant de déterminer la proportion de services non utilisés ayant été réaffectés à d'autres organes.**

### **3. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi**

#### **Introduction et aperçu général**

45. La Division des services de conférence a été créée à Nairobi, avec effet au 1er septembre 2000, en tant qu'unité administrative du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence relevant du Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. Un service d'interprétation permanent est en place à Nairobi depuis janvier 2001. Pendant la période considérée, le Département, en coopération avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, a pris un certain nombre de mesures visant à renforcer la capacité des services et installations de conférence à Nairobi et à en accroître l'utilisation. Par la suite, l'instruction administrative ST/AI/2001/6 modifiant l'instruction ST/AI/342 intitulée « Directives pour la rédaction des accords à conclure avec un gouvernement hôte au titre de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale » a été publiée, rappelant que le Département était responsable du service des réunions tenues au niveau mondial, en utilisant de la manière la plus économique les services de conférence du Siège de l'Organisation des Nations Unies et des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi.

46. À la 438e séance du Comité, le 28 août 2001, le Comité des conférences a organisé une vidéoconférence à laquelle ont participé le chef des services de conférence à Nairobi, le chef du Service de la traduction et de l'édition et le chef de la Section de l'interprétation et des réunions à Vienne, le Directeur de la Division des services de conférence à Genève et d'autres directeurs à leurs lieux d'affectation respectifs.

47. Le chef des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi a présenté le rapport du Se-

crétaire général sur l'amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/56/133 et Corr.1). Le rapport décrivait les mesures prises pour créer un service d'interprétation permanent à Nairobi et l'effet positif qu'aurait l'existence d'une installation aussi importante sur les réunions tenues à l'Office d'ici à la fin de l'exercice biennal en cours et au-delà.

#### **Examen de la question**

48. Les membres du Comité ont demandé des informations supplémentaires sur les points suivants : la question de savoir comment la création d'une équipe d'interprétation permanente à Nairobi avait rendu les consultations intergouvernementales plus productives; quels types de réunion ne faisaient pas appel à des services d'interprétation; le nombre de semaines par an durant lesquelles l'équipe serait affectée à des réunions à Nairobi et non pas à d'autres lieux d'affectation; pensait-on que les installations de conférence à Nairobi feraient concurrence à celles d'Addis-Abeba; les raisons expliquant la persistance de taux élevés de vacance de postes en ce qui concerne les interprètes de langues anglaise et arabe à Nairobi; la question de savoir si le nombre total de postes d'interprète prévus était suffisant, compte tenu du fait qu'on s'attendait à un accroissement de la demande; la raison pour laquelle un certain nombre de réunions importantes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) devaient se tenir ailleurs qu'à Nairobi au cours du second semestre de 2001; et la question de savoir s'il avait été envisagé de tenir la prochaine session du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial pour l'environnement à Nairobi.

49. En réponse aux questions posées, le Chef des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi a dit qu'avant la création de l'équipe d'interprétation permanente, il était difficile pour les missions non anglophones à Nairobi de participer pleinement à l'examen d'importants documents établis en anglais; depuis mai 2001, des services d'interprétation multilingue étaient fournis au Comité des représentants permanents à ce lieu d'affectation. Les réunions tenues sans services d'interprétation étaient des consultations techniques auxquelles ne participaient pas les représentants diplomatiques. L'augmentation du nombre de réunions non inscrites au calendrier des conférences reflétait une tendance à utiliser les services d'interprétation pour les réunions d'organes subsidiai-

res du PNUE et d'autres organisations sises à Nairobi, de même que de nouvelles exigences en matière d'établissement de rapports. On continuerait d'affecter en priorité les interprètes aux réunions des Nations Unies à Nairobi mais le partage de ces ressources avec d'autres lieux d'affectation était conforme à la recommandation figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le nouveau potentiel de Nairobi ne devait pas être utilisé au détriment du fonctionnement des installations de conférence à Addis-Abeba car la Commission économique pour l'Afrique ne disposait pas d'équipe d'interprétation et il n'existait pas de chevauchement important en ce qui concerne leurs clientèles respectives. Les taux de vacance de postes de 100 % pour les interprètes de langues anglaise et arabe s'expliquaient par le fait que les concours dans ces langues n'avaient pas permis d'établir une liste de candidats suffisante pour envisager un recrutement. Des efforts étaient faits pour convaincre certains des lauréats des concours d'accepter un engagement initial à Nairobi. L'allocation des postes était adéquate et on espérait qu'une équipe complète de 20 interprètes travaillerait dans les six langues d'ici à la fin de l'année. La règle du siège avait été à maintes reprises portée à l'attention des représentants permanents.

#### **Conclusions et recommandations**

**50. Le Comité a noté avec satisfaction que les installations et services de conférence de Nairobi devenaient, des points de vue administratif, fonctionnel et budgétaire, partie intégrante du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence.**

**51. Le Comité a noté avec appréciation : a) le fait que le Secrétaire général avait indiqué dans son rapport que le nombre de réunions multilingues devant se tenir à Nairobi et avec la participation de l'équipe de Nairobi dans d'autres villes en 2001 et 2002 allait en augmentant; et b) le fait que la création du Service d'interprétation de Nairobi avait permis de réaliser des économies au titre du personnel temporaire imputé au budget ordinaire.**

**52. Le Comité attendait avec intérêt de recevoir des informations supplémentaires sur l'utilisation des installations de conférence à Nairobi.**

**53. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier le PNUE et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) de se conformer à la règle du siège et de tenir toutes leurs réunions à Nairobi, afin d'accroître encore l'utilisation des installations de conférence à Nairobi.**

#### **4. a) Amélioration de la coordination et de l'utilisation des services de conférence**

##### **Introduction et aperçu général**

54. À sa 437<sup>e</sup> séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a entendu un rapport oral du chef du Service de la planification centrale et de la coordination du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence sur l'amélioration de la coordination et de l'utilisation des services de conférence.

55. La deuxième réunion de coordination, à l'échelle du Secrétariat, des chefs des services de conférence a eu lieu les 2 et 3 juillet 2001 à Genève; elle a rassemblé les représentants des quatre principaux lieux d'affectation et des commissions régionales, à l'exception de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La Cour internationale de Justice était également représentée par un observateur. Les débats ont porté sur neuf thèmes principaux relatifs aux services de conférence :

- a) Répartition des responsabilités en matière de service fonctionnel des réunions tenues en dehors des villes sièges;
- b) Transfert latéral de personnel linguistique;
- c) Coordination des progrès techniques;
- d) Mise au point de mécanismes de mesure des résultats;
- e) Rédaction de directives opérationnelles;
- f) Rapports financiers;
- g) Amélioration de la coordination de la traduction contractuelle;
- h) Concours commun de recrutement aux fonctions linguistiques écrites;
- i) Problèmes linguistiques concernant le site Internet des Nations Unies.

56. S'agissant des réunions qui se tiennent en dehors des villes sièges, la responsabilité de la coordination des services de conférence a été confiée au siège permanent de l'organe intéressé en application de l'accord consigné dans le paragraphe pertinent de l'instruction administrative sur les directives pour la rédaction des accords à conclure avec un gouvernement hôte au titre de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale; ce paragraphe avait été repris dans l'instruction administrative ST/AI/2001/6. En 2002, des services de conférence seront fournis à six sessions ayant lieu dans une ville autre qu'une ville siège. Les discussions ont en outre porté sur certaines questions générales telles que la coordination des procédures d'approbation des accords de siège, l'établissement d'équipes composées de personnel de toutes les villes sièges, les dispositions financières et l'inclusion des petits lieux d'affectation. Les essais de partage coordonné de la charge de travail ont donné à penser qu'il était possible d'en obtenir des gains d'efficacité. Par exemple, en 2001, la réunion, à New York, d'un organe ayant son siège à Vienne avait établi la totalité de sa documentation de session par télétraitement à partir de Vienne, ce qui avait réduit le risque d'engorgement dans la préparation de la documentation à New York.

57. S'agissant des transferts latéraux de personnel linguistique, le nouveau système de gestion des ressources humaines approuvé par la Cinquième Commission en juin 2001 serait, dans le Département, appliqué pour la première fois dans les quatre principaux lieux d'affectation, puis progressivement étendu à d'autres lieux d'affectation.

58. Une meilleure coordination des progrès techniques était nécessaire pour éviter les doubles emplois et pour utiliser au mieux des ressources limitées. Un groupe de travail avait été créé pour formuler les projets du programme en cours et les éléments d'une stratégie informatique du Département. La pratique établie consistant à désigner un lieu d'affectation comme chef de file pour le partage de l'information et la coordination avait été réaffirmée et précisée pour s'assurer que les petits lieux d'affectation puissent aussi jouer un rôle à cet égard.

59. Il a été rappelé aux responsables du Département qu'il était important et urgent d'élaborer des moyens de mesurer les résultats et de rédiger des directives pratiques à ce sujet. De petits groupes de responsables avaient à ce propos échangé des idées et des données d'expérience.

60. Un petit groupe de travail avait été constitué pour élaborer des directives en vue de la préparation des rapports financiers et pour analyser les procédures actuellement appliquées pour les avaliser avant de les soumettre aux autres services du Secrétariat.

61. S'agissant de la traduction contractuelle, les discussions ont porté sur les moyens de mieux coordonner les règles actuelles de façon à mieux utiliser les ressources des différents lieux d'affectation et diffuser les listes de traducteurs contractuels disponibles.

62. Après des exposés présentant les enseignements dégagés du concours commun de recrutement pour les fonctions linguistiques écrites, le Service administratif, au Siège, préparerait une analyse qui serait présentée au Bureau de la gestion des ressources humaines. Cela était d'autant plus nécessaire qu'il fallait chercher à mieux résoudre le problème du manque de mobilité fonctionnelle du personnel linguistique, pouvoir déplacer du personnel pour faire face aux périodes de pointe de la charge de travail et améliorer les perspectives de carrière.

63. Enfin, l'utilisation des langues officielles sur le site Internet des Nations Unies était une question délicate, car elles devaient toutes être traitées de façon égale. Ce principe devait être respecté et il fallait s'efforcer d'améliorer le contenu du site dans toutes les langues. La production du Département était disponible sur le Web dans les six langues officielles, mais cette situation serait affectée par les décisions qui pourraient être prises dans ce domaine, en particulier en fonction des ressources.

#### **Examen de la question**

64. Répondant aux questions concernant le concours commun de recrutement aux fonctions linguistiques écrites, le Directeur de la Division de traduction et d'édition a dit que l'espoir que ce concours conduirait à une amélioration des perspectives de carrière et à une meilleure utilisation du personnel linguistique ne s'était pas concrétisé. Le concours commun avait attiré moins de candidats que les concours spécialisés car la fonction de rédacteur de procès-verbaux n'avait pratiquement aucun débouché en dehors des Nations Unies. En outre, les candidats qui possédaient les compétences requises pour passer les épreuves de traduction de ce concours n'étaient pas disposés à accepter des postes de rédacteurs de procès-verbaux. De plus, comme les périodes de pointe tendaient à se produire dans toutes

les sections au même moment, il s'était révélé très difficile d'organiser un roulement du personnel entre les différentes fonctions linguistiques. Néanmoins, pour tirer parti des économies d'échelle, il avait été décidé d'organiser, sur une période de trois jours, un concours commun, qui permettrait d'établir trois listes distinctes, pour les traducteurs, les éditeurs et les rédacteurs de procès-verbaux.

65. S'agissant de la répartition des attributions dans le service de réunions se tenant en dehors des villes sièges, on a fait observer que la budgétisation nette en 1998-1999 avait amélioré le partage de la charge de travail. Il fallait espérer qu'il y aurait un remboursement rapide des frais engagés par les lieux d'affectation manquant de ressources.

#### **Conclusions et recommandations**

66. **Le Comité des conférences a pris note avec satisfaction du rapport oral fait par le Secrétariat sur la coordination des services de conférence.**

67. **Le Comité a salué les efforts faits par le Secrétariat et les résultats obtenus par lui pour coordonner les services de conférence à l'échelle mondiale, conformément à l'instruction administrative révisée (ST/AI/2001/6), et a encouragé la prise de nouvelles mesures dans ce domaine.**

68. **Le Comité a demandé à être tenu informé des statistiques de volume de travail des différents lieux d'affectation, ainsi que de la mesure dans laquelle les ressources financières allouées à chacun d'eux sont suffisantes.**

69. **Le Comité a jugé que la Réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications devrait continuer d'aider à développer la coopération entre l'ONU et les autres organisations internationales sur le plan de l'utilisation de services de conférence, et présenter des propositions concrètes en vue de permettre la mise en commun de services de traduction, d'interprétation, d'édition et d'impression.**

70. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'étudier la possibilité de renforcer ses attributions en matière de contrôle et de surveillance, notamment afin d'accroître l'efficacité de ses activités, et de renforcer aussi son rôle en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée.**

#### **b) Utilisation des centres de conférence des Nations Unies à Bangkok et Addis-Abeba**

##### **Introduction et aperçu général**

71. À sa 439<sup>e</sup> séance, le 28 août 2001, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'utilisation des centres de conférence des Nations Unies à Bangkok et Addis-Abeba (A/56/293), qui a été introduit par un représentant du Secrétariat.

72. Le Comité a appris que les deux centres de conférence continuaient à n'être pas plus largement utilisés pour diverses raisons : incertitude quant à l'utilisation appropriée de ces locaux, notamment comme lieux de réunion pour le secteur privé et des activités ayant un caractère commercial; possibilité très limitée de modifier le lieu des réunions prévues dans le calendrier des conférences de l'ONU; insuffisance des effectifs nécessaires pour assurer la gestion des centres; manque de ressources pour les activités de commercialisation et de promotion; et instabilité régionale. Dans le cas de Bangkok, la conversion d'une salle de conférence en salle polyvalente, dans laquelle le mobilier puisse être déplacé, faciliterait sa commercialisation.

73. En dépit de ces contraintes, des efforts avaient été déployés pour mieux doter en personnel les centres de manière à attirer un plus grand nombre d'utilisateurs; les statistiques sur l'utilisation des centres 1998-2000 ont fait apparaître une amélioration continue.

74. Le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence s'était rendu dans les centres et avait eu des entretiens approfondis avec les responsables sur la coordination des services de conférence dans les différents lieux d'affectation et sur l'amélioration de l'utilisation de leurs installations.

##### **Examen de la question**

75. On a fait valoir que les efforts déployés par le Secrétariat pour collaborer avec les commissions régionales à Addis-Abeba et à Bangkok constituaient un exemple encourageant des résultats que l'on pouvait obtenir en mettant en commun les données d'expérience et les compétences.

76. Le Secrétariat a précisé qu'il n'était pas prévu que la conversion de la salle de conférence de Bangkok, évoquée au paragraphe 72 ci-dessus, ait lieu au cours du prochain exercice biennal.



### Conclusions et recommandations

77. **Le Comité a pris note avec appréciation du rapport du Secrétaire général et de la tendance encourageante de l'utilisation des installations de conférence dans les deux centres régionaux.**

78. **Le Comité a encouragé la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à continuer de déployer des efforts pour améliorer encore l'utilisation de leurs centres de conférence et de tenir le Comité informé de l'évolution de la situation.**

79. **Le Comité a encouragé la mise en commun des données d'expérience et des compétences par les gestionnaires des services de conférence du Secrétariat et ceux des commissions régionales.**

#### 5. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

##### Introduction et aperçu général

80. Comme le Comité des conférences l'avait demandé à sa session de fond en août 2000, durant le cours de l'année le Président a écrit aux présidents des organes intergouvernementaux (comme indiqué à l'annexe I du document A/56/299) appelant leur attention sur la nécessité de préparer à l'avance les demandes concernant les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants pendant leur session et de permettre ainsi à ces groupes d'organiser des consultations adéquates.

81. À sa 436e séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné un rapport du Secrétaire général sur la prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres (A/56/213 et Corr.1), qui lui a été présenté par un représentant du Secrétariat. Les services d'interprétation étaient fournis à ces réunions selon les besoins, conformément à la pratique établie, c'est-à-dire lorsque les ressources existantes ne sont pas utilisées en raison de l'annulation de réunions inscrites au calendrier.

##### Examen de la question

82. L'importance des services de conférence pour les groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres a été soulignée. Il a été noté qu'il y avait un lien entre tous les aspects de la prestation des services

de conférence; tout manque ou amélioration dans un domaine affectait inévitablement tous les autres domaines.

83. On s'est déclaré satisfait de l'amélioration de la prestation des services d'interprétation au cours des trois dernières années et du fait que les recommandations formulées par le Comité dans son précédent rapport<sup>2</sup> demeuraient pertinentes.

### Conclusions et recommandations

84. **Le Comité a noté avec appréciation que le pourcentage des réunions tenues par les groupes régionaux et les autres groupes importants d'États Membres à New York auxquels étaient fournis des services d'interprétation avait augmenté continuellement, passant de 84 % pour la période 1999-2000 à 90 % pour la période allant de juillet 2000 à juin 2001 et que, globalement, pour les quatre lieux d'affectation (Genève, Nairobi, New York et Vienne) 92 % des demandes d'interprétation avaient été satisfaites.**

85. **Le Comité a recommandé que les lieux d'affectation continuent de tenir des statistiques des demandes de fourniture de services aux réunions.**

86. **Le Comité a conclu qu'un facteur essentiel en matière de prestation de services d'interprétation aux groupes régionaux et autres groupes importants était que les organes intergouvernementaux fassent un effort soutenu en coopération avec le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence en vue de prédire les disponibilités de ce type de services. En la matière, les groupes régionaux et les autres groupes importants pourraient jouer un rôle essentiel en faisant preuve de souplesse dans l'établissement du calendrier des réunions.**

87. **Le Comité a de nouveau exhorté les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort au stade de la planification, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à prévoir ces réunions dans le cadre de leur programme de travail et à aviser le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence suffisamment à l'avance de toute annulation de séances, de façon que les ressources puissent, dans la mesure du possible, être réaffectées à des réunions de groupes ré-**

gionaux et autres groupes importants d'États Membres.

#### **D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale**

##### **Introduction et aperçu général**

88. À sa 439<sup>e</sup> séance, le 28 août 2001, le Comité des conférences a examiné une note du Secrétariat (A/AC.172/2001/CRP.3) à laquelle étaient annexées les demandes de dérogation reçues des organes subsidiaires aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, aux termes de laquelle l'Assemblée générale a décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires si ce n'est avec son assentiment exprès. Les demandes contenaient également des informations statistiques sur le nombre de réunions que les organes concernés avaient tenues, le cas échéant, au cours de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale et la mesure dans laquelle ils avaient utilisé de façon efficace les ressources mises à leur disposition.

##### **Conclusions et recommandations**

89. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York pour une grande partie de sa cinquante-sixième session, étant entendu que des services de conférence seraient fournis pour toutes ces réunions dans la limite des ressources disponibles et que les travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions ne seraient pas entravés :**

a) **Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;**

b) **Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement;**

c) **Comité des relations avec le pays hôte;**

d) **Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;**

e) **Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population;**

f) **Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.**

### **III. Questions relatives à la documentation et aux publications**

#### **A. Disponibilité des documents**

##### **Introduction et aperçu général**

90. Dans sa résolution 55/222, l'Assemblée générale a invité les organes intergouvernementaux, lors de leurs sessions d'organisation ou à toute autre occasion appropriée avant le début de leurs travaux de fond, à ré-examiner avec les départements auteurs la question de la disponibilité des documents nécessaires au bon fonctionnement de ces organes, et de lui faire rapport sur la question à sa cinquante-sixième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences.

91. À sa 437<sup>e</sup> séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné un rapport du Secrétaire général (A/56/299) présentant un résumé des réponses reçues jusqu'au 10 août 2001 des présidents d'organes intergouvernementaux à une lettre du Président du Comité des conférences les invitant à donner suite à la demande de l'Assemblée. Le Comité a également entendu une introduction présentée par un représentant du Secrétariat.

##### **Examen de la question**

92. À sa session de fond de 2000, le Comité avait approuvé des propositions du Secrétariat visant à améliorer la disponibilité de la documentation. On avait mentionné à ce propos l'exemple de divers organes qui surveillaient l'établissement de la documentation avant la session.

##### **Conclusions et recommandations**

93. **Le Comité a pris note des renseignements communiqués dans le rapport du Secrétaire général (A/56/299) et déclaré qu'il attendait avec intérêt de recevoir un bilan général relatif à la disponibilité de la documentation, une fois que le cycle biennal des**

conférences et réunions serait terminé et que d'autres réponses auraient été reçues des organes intéressés.

94. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur la mesure dans laquelle les moyens dont disposait le Secrétariat lui permettaient d'assurer les services de conférence de manière efficace et rationnelle, ainsi que sur les moyens de faire en sorte que soient mieux respectées les dates auxquelles la documentation doit être mise à la disposition des États Membres.

## B. Soumission de la documentation

### Introduction et aperçu général

95. À sa 437<sup>e</sup> séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur la soumission des documents à traiter dans des délais permettant de respecter la règle des six semaines (A/56/300). Le Comité a également entendu une introduction présentée par un représentant du Secrétariat, qui a indiqué que le rapport, de caractère préliminaire, traitait des problèmes occasionnés par la préparation de la documentation.

### Examen de la question

96. Certaines délégations ont accueilli avec satisfaction les mesures de responsabilisation prises par le Secrétariat et celles qui étaient suggérées dans le rapport, mais d'autres ont émis des réserves, surtout à propos des paragraphes 12 et 13.

97. Les délégations sont tombées d'accord par ailleurs sur le fait que la parution tardive de la documentation était un problème ancien et complexe, auquel il n'existait pas de solutions simples.

98. Il a été dit que si la règle des six semaines n'était pas mieux respectée, c'était surtout du fait des départements auteurs, qui présentaient tardivement les documents, et non pas à cause de retards au stade du traitement. On a relevé que les manuscrits n'étaient bien souvent pas conformes aux règles concernant la présentation, le nombre de pages et les notes de bas de page. Il faudrait inciter le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence à mieux se coordonner avec les départements auteurs,

pour mettre en évidence les goulets d'étranglement et les autres problèmes.

99. On a convenu généralement que la multiplication des réunions et des conférences d'organes intergouvernementaux avait entraîné un accroissement du volume de la documentation, et qu'il serait utile à des fins de comparaison d'avoir des statistiques rendant compte des tendances diachroniques.

### Conclusions et recommandations

100. Le Comité, tout en prenant note des mesures prises par le Secrétariat, en ce qui concerne l'établissement et la soumission des documents dans le respect de la règle des six semaines, pour préciser à qui incombent les responsabilités et pour faire obligation aux intéressés de rendre compte, a recommandé à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à mettre en place au Secrétariat un système opérant de responsabilisation en vue de faire en sorte que les documents soient soumis en temps voulu aux services chargés de leur traitement.

101. Le Comité a incité le Secrétariat à poursuivre son action concertée en vue de redresser la situation créée par la parution tardive de la documentation. Il a appelé l'attention à cet égard sur les propositions figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/56/300), et incité le Secrétariat à procéder à une analyse plus poussée des causes de la parution tardive des documents et des surcoûts correspondants, notamment au moyen de statistiques comparatives.

## IV. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

### A. Interprétation à distance

#### Introduction et aperçu général

102. À sa 437<sup>e</sup> séance, le 27 août 2001, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général relatif au deuxième essai d'interprétation à distance auquel a procédé l'Organisation des Nations Unies (A/56/188). En outre, il a entendu un rapport présenté oralement par un représentant du Secrétariat sur cette question.

103. Le représentant du Secrétariat a indiqué que les conclusions pouvant être tirées de ce deuxième essai

étaient les suivantes : a) la rentabilité de l'interprétation à distance devait être déterminée au cas par cas; b) les efforts faits pour trouver des solutions techniques de nature à rapprocher le plus possible les conditions de travail des interprètes travaillant à distance de celles de leurs collègues présents sur place n'avaient pas abouti; c) pour les interprètes travaillant à distance, maintenir la qualité de l'interprétation à un niveau acceptable n'était possible qu'au prix d'une tension psychologique et physiologique accrue; d) compte tenu de ce qui précède, il faudrait, si on recourait à l'interprétation à distance, appliquer des normes de production inférieures à celles qui étaient applicables aux interprètes travaillant sur place.

#### Examen de la question

104. On a fait observer que le rapport du Secrétaire général sur le deuxième essai d'interprétation à distance devait être lu en parallèle avec le rapport publié en 1999 sur le premier essai (A/54/176). On pouvait ainsi constater que les conditions dans lesquelles il était possible de recourir à l'interprétation à distance étaient en train d'évoluer. Des améliorations avaient certes été apportées quant aux moyens techniques utilisés, mais cela n'était pas encore suffisant pour créer un environnement entièrement favorable. Les deux essais avaient confirmé que l'interprétation à distance était techniquement possible, mais uniquement au prix d'un accroissement du stress et de la fatigue pour les interprètes. Ils avaient également montré qu'il n'était pas possible actuellement d'assurer la qualité des prestations expressément mentionnée par l'Assemblée générale au sujet de l'interprétation à distance dans ses résolutions 54/248 et 55/222.

105. Très peu de membres de délégations avaient répondu à l'enquête sur la qualité de l'interprétation à distance au cours du deuxième essai, ce qui ne permettait guère de se faire une idée précise des vues des États Membres. Il faudrait à l'avenir s'efforcer d'obtenir un échantillon beaucoup plus large de réponses. Il était également essentiel de faire des recherches sur la rentabilité de l'interprétation à distance, en prenant en compte d'autres variables en sus des coûts ayant trait aux télécommunications et à l'indemnité journalière de subsistance.

106. Il conviendrait de procéder à de nouveaux essais si une modification sensible était constatée en ce qui concernait les paramètres de base qui jouaient un rôle déterminant dans l'efficacité de l'interprétation à dis-

tance, par exemple la qualité des services techniques de vidéo et le coût des télécommunications. Entre-temps, l'approche décrite au paragraphe 63 du rapport du Secrétaire général (A/56/188) constituait une base solide pour la poursuite des travaux dans le domaine de l'interprétation à distance.

#### Conclusions et recommandations

**107. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général (A/56/188) et a réaffirmé les principes énoncés dans la résolution 55/222 de l'Assemblée générale, principes dont il y aurait lieu de prendre en considération si l'on envisageait de poursuivre les travaux entrepris dans ce domaine.**

**108. Le Comité a approuvé l'intention manifestée par le Secrétariat, au paragraphe 63 du rapport, d'encourager les activités qui permettaient aux interprètes travaillant sur place d'acquérir une certaine expérience dans le cadre de réunions présentant quelques-unes des caractéristiques de l'interprétation à distance, par exemple la vidéoconférence, afin de faciliter leur adaptation à de nouvelles conditions de travail. Il a également prié le Secrétariat d'évaluer les progrès accomplis dans les domaines de la vidéoconférence et des télécommunications afin de déterminer s'ils peuvent contribuer à résoudre les problèmes techniques que pose encore l'interprétation à distance. Il a noté que le Secrétariat n'envisageait pas actuellement de procéder à de nouveaux essais.**

**109. Le Comité a demandé qu'un rapport sur l'évolution de la situation dans ce domaine, ainsi que sur toutes activités ayant trait à l'interprétation à distance menées par d'autres organisations internationales, soit soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences.**

## B. Questions relatives au recrutement du personnel linguistique

#### Introduction et aperçu général

110. À ses 437<sup>e</sup> et 438<sup>e</sup> séances, les 27 et 28 août 2001, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur les taux de vacance de postes excessivement élevés constatés dans certains lieux d'affectation et les questions relatives au recrutement

du personnel des services linguistiques (A/56/277) qui avait été établi pour donner suite aux demandes formulées par l'Assemblée générale aux paragraphes 11 et 12 de la section IV de sa résolution 55/222.

111. Il a été rappelé au Comité que les données statistiques figurant dans les tableaux reflétaient la situation au 30 juin 2001. Les taux de vacance de postes pouvaient changer considérablement en peu de temps dans les lieux d'affectation où le nombre de postes considérés était peu élevé.

112. Le Comité a aussi entendu un exposé de la situation en ce qui concerne les projets relatifs aux technologies de l'information, sujet sur lequel un rapport devait être présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

### **Examen de la question**

113. Le rapport a été loué pour avoir souligné l'importance de la coordination entre les lieux d'affectation pour surmonter le problème des taux de vacance de postes excessivement élevés. Concilier l'efficacité par rapport aux coûts et une qualité égale des services posait un problème complexe en matière d'effectifs. L'efficacité par rapport aux coûts du personnel temporaire variait grandement selon les lieux d'affectation. Ainsi, il était possible à Genève de puiser dans une vaste réserve de compétences locales, mais dans les lieux d'affectation plus petits, il fallait généralement recruter des travailleurs et interprètes indépendants non locaux qui étaient plus coûteux; aussi était-il d'autant plus urgent de pourvoir les postes inscrits au budget qui étaient vacants dans ces lieux d'affectation.

114. Certains ont fait valoir qu'il conviendrait de relever le plafond des sommes que les retraités de l'ONU pouvaient y gagner chaque année, parce que le montant actuel limitait l'accès à une précieuse main-d'oeuvre hautement qualifiée, qui faisait partie d'un ensemble restreint de professionnels indépendants hautement qualifiés. Une fois que l'on aurait fait appel à l'intégralité de cet ensemble, la qualité des services pouvait pâtir.

115. Certains se sont dits préoccupés par le fait que les taux d'autorévision dépassaient les niveaux recommandés. La qualité de la traduction devenait un problème lorsque la capacité de révision faisait défaut. On a fait observer toutefois que l'autorévision ne se traduisait pas nécessairement par une diminution de la qua-

lité lorsqu'il y avait une forte proportion de traducteurs expérimentés dans un lieu d'affectation donné.

116. Certains ont exprimé leur appui à l'initiative de formation proposée dans le rapport et au renforcement de la coopération entre l'Organisation d'une part et les universités et d'autres institutions offrant une formation linguistique de l'autre.

117. Il a été dit qu'il serait difficile de résoudre les problèmes de recrutement sans changer radicalement l'approche suivie en vue d'ouvrir ce qui était jusqu'à présent un système fermé. Ce qu'il fallait, c'était un système de sélection et de roulement du personnel qui ferait entrer régulièrement des interprètes et des traducteurs maîtrisant la langue contemporaine. Les recommandations énoncées dans le rapport étaient judicieuses, mais le Comité devait surveiller étroitement l'évolution de la situation dans le domaine du recrutement.

118. Le problème des taux de vacance de postes élevés ou excessivement élevés dans les services linguistiques ne pouvait être surmonté que par un ensemble de moyens d'incitation. Certains estimaient que la mobilité était l'approche la plus efficace pour faire face aux vacances de postes dans les services linguistiques et se sont félicités des procédures rationalisées pour les transferts latéraux du personnel linguistique, qui constituaient un premier pas dans cette direction. Il a également été estimé que la nécessité de traiter le personnel linguistique et le personnel non linguistique sur un pied d'égalité limitait l'efficacité éventuelle d'un système d'incitation en l'absence d'un plan global à l'échelle du Secrétariat pour encourager et récompenser la mobilité entre les lieux d'affectation. On a également pensé que les besoins particuliers des services linguistiques dans les lieux d'affectation qui connaissaient des problèmes chroniques de taux de vacance élevés soient dûment pris en considération en poursuivant l'élaboration de critères applicables à la mobilité et de mécanismes pour instituer des moyens adéquats d'incitation à la mobilité entre lieux d'affectation, comme l'avait demandé l'Assemblée générale à la section V de sa résolution 55/258 du 14 juin 2001 relative à la gestion des ressources humaines.

### **Conclusions et recommandations**

**119. Le Comité a pris acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général (A/56/277).**

120. Le Comité s'est félicité de la diminution, depuis la date du dernier rapport, du taux de vacance de postes pour l'ensemble des services linguistiques et de l'amélioration sensible de la situation constatée dans tous les lieux d'affectation qui connaissaient des problèmes chroniques dans ce domaine.

121. Le Comité est resté toutefois préoccupé par la persistance des taux excessivement élevés, en particulier pour certaines langues ou fonctions linguistiques, dans la plupart des lieux d'affectation dotés de petits services linguistiques ou d'un service de taille moyenne.

122. Le Comité a considéré que les taux de vacance continuellement élevés à certains lieux d'affectation tenaient essentiellement à la mobilité insuffisante du personnel linguistique tandis que le taux global de vacance qui était encore relativement élevé pour l'ensemble des services linguistiques était dû aux problèmes de recrutement, en particulier pour certaines langues ou combinaisons linguistiques.

123. Tout en saluant les efforts résolus faits par le Secrétariat pour pourvoir les postes vacants à la Section d'interprétation nouvellement créée à l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Comité s'est dit préoccupé qu'on n'ait pas réussi, jusqu'à présent, à pourvoir les postes d'interprète vacants pour certaines langues. Le Comité a recommandé, comme il est indiqué au paragraphe 9 du rapport, que la priorité absolue soit donnée aux efforts visant à pourvoir ces postes, ainsi que les postes d'interprète vacants à l'Office des Nations Unies à Vienne lors du recrutement des candidats qui auront réussi les concours de recrutement en 2001 pour les interprètes de langues arabe et anglaise, et que l'Office des Nations Unies à Nairobi et l'Office des Nations Unies à Vienne bénéficient également de la priorité pour le recrutement des candidats qui réussiront au concours de recrutement des interprètes de langues française et espagnole qui sera organisé en janvier 2002.

124. Le Comité a recommandé qu'en attendant, le Secrétariat poursuive la pratique, qui avait produit des résultats encourageants, consistant à suivre de près la situation concernant les vacances de poste dans les lieux d'affectation qui connaissaient des problèmes chroniques en matière de vacance de postes et à adopter face à ces problèmes une approche pragmatique et dynamique.

125. En ce qui concerne les questions relatives au recrutement, le Comité s'est dit préoccupé par le faible rendement de certains des concours de recrutement pour les services linguistiques, en particulier ceux pour les interprètes de certaines combinaisons linguistiques, et par le fait que les candidats qui réussissaient à ces concours déclinaient de plus en plus souvent les offres d'emploi faites par l'Organisation.

126. Le Comité a recommandé que le Secrétariat poursuive ses efforts en vue de mieux cibler la publicité des concours linguistiques, en mettant l'accent sur les écoles de langues, d'autres établissements d'enseignement et les associations professionnelles.

127. Compte tenu du taux de réussite très élevé enregistré dans le passé dans le cadre du programme de formation en cours d'emploi destiné aux interprètes décrit au paragraphe 31 du rapport, le Comité a également recommandé que ce programme soit rétabli pour une période initiale d'un an étant entendu que des informations sur les résultats des activités de formation entreprises, la nécessité de poursuivre le programme et les dispositions financières correspondantes seront présentées à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences.

128. Le Comité s'est félicité de l'initiative interorganisations visant à régler à sa source le problème de la formation grâce à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales d'une part et les écoles de langues et autres établissements d'enseignement d'autre part. Le Comité a prié le Secrétaire général de le tenir informé des progrès accomplis dans le cadre de cette initiative.

129. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de lancer un examen complet des normes de productivité des services linguistiques, compte tenu des innovations techniques qui s'introduisent actuellement dans leurs activités.

## **V. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence**

### **Introduction et aperçu général**

130. À sa 440e séance, le 29 août 2001, le Comité des conférences a examiné le texte explicatif relatif aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence présenté dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (Sect. 2)], et il a entendu un exposé liminaire du Secrétariat sur la question.

131. Les activités visées par le chapitre correspondant du budget relevaient du programme 6 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et services de conférence) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé (A/55/6/Rev.1). C'est le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence qui était chargé de mener les activités programmées au titre du programme 6 du plan à moyen terme et d'atteindre les objectifs correspondants.

132. La demande de services avait été plus forte, au cours de l'exercice biennal 2000-2001, qu'on ne l'avait initialement prévu, notamment en raison du nombre supérieur à la moyenne des réunions tenues par des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, et du fait que les sessions de plusieurs organes s'étaient prolongées au-delà de la date prévue. En conséquence, l'enveloppe de 423 865 400 dollars prévue pour l'exercice biennal 2002-2003 correspondait à un accroissement net de 8 488 900 dollars, soit 2 %, par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2000-2001.

133. Les ressources prévues au budget ordinaire seraient complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 21 461 100 dollars, qui proviendraient en grande partie des recettes à encaisser au titre du remboursement de services fournis à des activités et à des fonds et programmes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, ainsi que de contributions versées à certains fonds d'affectation spéciale créés pour financer certaines des activités menées dans le domaine des services de conférence.

134. Le Département comptait continuer d'appliquer des mesures d'économie, notamment en ce qui concerne le contrôle des ressources inscrites au budget pour financer l'engagement de personnel temporaire pour les réunions, une meilleure utilisation des capacités, l'adoption de méthodes de travail faisant appel à l'ordinateur et le recours à de nouvelles technologies,

dans le but d'améliorer la qualité des services de conférence et de les rendre plus productifs et économiques.

### **Examen de la question**

135. Il a été jugé utile d'examiner le chapitre du projet de budget-programme relatif aux services de conférence à la lumière des autres points de l'ordre du jour examinés par le Comité et des conclusions et recommandations formulées par celui-ci à leur sujet. On a pris acte du fait qu'aux yeux du Secrétariat le niveau des ressources demandées correspondait au minimum nécessaire pour que des services de conférence de haute qualité puissent continuer d'être assurés en cette période où l'Organisation est de plus en plus sollicitée.

136. Certains ont estimé qu'on ne trouvait pas dans ce chapitre du projet de budget-programme la justification de tous les indicateurs de résultats au regard des financements demandés.

137. Il a été estimé par ailleurs que le manque de ressources se faisait nettement sentir dans des domaines tels que la distribution de la documentation sous forme électronique dans les six langues officielles et dans l'insuffisance du nombre de postes, qui se traduisait par un accroissement du volume de travail imposé aux traducteurs et aux interprètes.

138. Il a été avancé que le partage du travail entre les lieux d'affectation, la comparaison des pratiques optimales et le regroupement d'activités au sein du Département, ainsi qu'une utilisation plus rationnelle des services de conférence par les États Membres, pourraient atténuer certaines difficultés.

139. D'autre part, on a été d'avis que l'Assemblée générale aurait besoin, lorsqu'elle examinerait le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, de renseignements sur la répartition du personnel temporaire entre les services correspondant aux six langues officielles.

### **Conclusions et recommandations**

**140. Le Comité a pris note du texte explicatif relatif aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence présenté dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.**

**141. Le Comité a constaté avec satisfaction que les ressources destinées aux services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi avaient été regroupées avec celles visées par le chapitre 2.**

142. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner de près la partie du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 qui a trait aux services de conférence, compte tenu des conclusions et recommandations qu'il formule dans son rapport sur les points de son ordre du jour qui ont trait à la question.**

143. **Le Comité s'est déclaré favorable à la recommandation formulée par le Comité du programme et de la coordination au paragraphe 71 de son rapport (A/56/16).**

144. **Le Comité a recommandé qu'à l'avenir, dans les documents budgétaires concernant le chapitre intitulé « Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence », les services de publication soient séparés de l'interprétation et regroupés avec la traduction et l'édition – ce qui était important, puisqu'il convenait que les services regroupés dans un même sous-programme soient de nature voisine.**

## **VI. Technologies de l'information**

### **A. Questions concernant la traduction dans toutes les langues officielles de la documentation non délibératoire et des documents d'information**

#### **Introduction et aperçu général**

145. À sa 439<sup>e</sup> séance, le 28 août 2001, le Comité des conférences a entendu une présentation d'un représentant du Département de l'information sur le développement, la mise à jour et l'enrichissement multilingue du site Web de l'ONU et un rapport du Secrétaire général sur la question (A/AC.198/2001/8) a été mis à la disposition des membres du Comité.

#### **Examen de la question**

146. Les membres du Comité ont posé un certain nombre de questions. Il a été estimé que l'état de la situation en ce qui concerne la mise en place d'un site Web de l'ONU qui soit multilingue était contraire, dans les faits, du principe de l'égalité de traitement de toutes les langues de l'Organisation. Certaines délégations ont appelé l'attention sur le paragraphe 21 du rapport du Secrétaire général, où il était indiqué que la réalisation d'une parité complète entre les langues officielles exigerait l'allocation de ressources additionnelles.

147. Le représentant du Département de l'information a dit qu'en ce qui concerne la réalisation de la parité modulaire entre les six langues officielles sur le site Web, le Département suivait la politique décrite dans le projet de résolution B adopté par le Comité de l'information à sa vingt-troisième session et soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session (voir A/56/21, chap. V). Dans le projet de résolution, le Comité a souligné l'importance, pour les objectifs de l'ONU, en matière de multilinguisme, de l'intégration du système à disques optiques au site Web de l'Organisation et prié le Groupe de travail sur les questions relatives à l'Internet d'inclure dans les Directives concernant la publication des documents sur l'Internet des recommandations spécifiques permettant d'atteindre l'objectif consistant à afficher sur les sites Web toute la documentation existante dans les six langues officielles de l'Organisation.

148. Il a été estimé que l'Assemblée générale devrait inviter le Secrétaire général à élaborer, à titre prioritaire, de nouvelles propositions à soumettre à l'examen des organes compétents, dans l'esprit de la résolution 55/136 B de l'Assemblée.

#### **Conclusions et recommandations**

149. **Le Comité s'est déclaré profondément préoccupé par les disparités de plus en plus grandes constatées sur le site Web de l'ONU entre l'anglais et les autres langues officielles.**

150. **Le Comité a prié le Secrétariat d'inclure Nairobi et Vienne avec New York et Genève sur le site Web intitulé « À propos de l'ONU ».**

### **B. Introduction du Système de diffusion électronique des documents**

#### **Introduction et aperçu général**

151. À sa 439<sup>e</sup> séance, le 28 août 2001, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'introduction du Système de diffusion électronique des documents (A/56/120) et a entendu une présentation orale avec des informations actualisées sur la question.

152. Le système à disques optiques avait été conçu en 1991 et mis en service en 1992. Depuis, il était devenu obsolète et cher à entretenir, et n'offrait aucune possibilité d'évolution.



153. Le nouveau système, désormais appelé Système de diffusion électronique des documents (SEDOC), fonctionnait sous Windows 2000 et Lotus Notes et avait recours à des supports magnétiques plutôt qu'à des disques optiques. Les disques magnétiques étaient rapides, fiables et bon marché, même pour les grandes capacités de stockage qu'exigeait le système. La mise en fonctionnement du SEDOC se ferait en deux temps; la première phase, presque achevée, était une opération de migration du système à la nouvelle plate-forme; la seconde phase consisterait à assurer les fonctions de prise en charge des langues autres que celles d'origine latine, ce qui permettrait aux utilisateurs d'accéder au système et de rechercher les documents en utilisant n'importe laquelle des langues officielles de l'ONU. Les opérations au titre de la phase 2 devraient commencer en janvier 2002.

154. Les implications d'un système totalement fondé sur le Web sont profondes. La distance géographique ne compterait plus. Les fonctionnaires aux lieux d'affectation se raccorderaient au système via l'Internet, mais pour les utilisateurs extérieurs, il ne serait plus nécessaire de recourir aux connexions de réseau numérique à intégration de services, étant donné que quiconque a une connexion Internet pourrait potentiellement avoir accès au SEDOC.

155. Actuellement, le système à disques optiques était gratuit pour les fonctionnaires et les États Membres, les autres utilisateurs pouvant y accéder en payant une redevance. Une fois qu'il aurait été bien en place et éprouvé, le nouveau système aurait une capacité égale à celle du site Web de l'ONU. Dès à présent, le nombre d'utilisateurs des gouvernements autorisés à utiliser le système passerait de 10 à 20.

#### Examen de la question

156. On a jugé que la mise à jour présentée par le Secrétariat était extrêmement utile et que cette information devrait être publiée dans un additif au rapport du Secrétaire général. On a appuyé l'augmentation du quota d'accès au système et il a été suggéré que toutes les missions permanentes soient informées du changement.

157. Répondant aux questions posées par le Comité, le représentant du Secrétariat a déclaré qu'on ne savait pas très bien à quel moment le nouveau système serait mis à la disposition du public sans aucune limitation. On suivait de près l'utilisation du système et les res-

trictions pourraient être levées progressivement si l'on estimait que le système pourrait supporter un nombre encore plus important de visiteurs. L'opération parallèle de la phase 2 commencerait en décembre 2001; d'ici à janvier 2002, il devrait être possible d'exploiter le SEDOC en n'importe laquelle des six langues officielles, grâce à Lotus Notes qui reconnaissait également les langues autres que celles d'origine latine. L'Intranet était par définition un système interne et l'on n'envisageait donc pas de le mettre à la disposition des missions permanentes. Toutefois, un « Extranet » était en cours d'élaboration, qui permettrait d'échanger des informations entre tous les organismes des Nations Unies. Les missions permanentes pourraient à l'avenir avoir accès à l'Extranet. Il a été noté que le contenu du nouveau système était identique à celui de l'ancien.

158. Il a été estimé que l'Assemblée générale devrait envisager de mettre fin à la perception d'une redevance, pour les utilisateurs actuels et à compter du 31 décembre 2001.

#### Conclusions et recommandations

**159. Le Comité a accueilli favorablement l'information figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/56/120) et les efforts qui étaient déployés pour mettre à niveau le système à disques optiques. Il s'est félicité des résultats obtenus et a salué l'introduction du nouveau système.**

**160. Le Comité a encouragé le Secrétaire général à poursuivre son action, et il a demandé que soit publié comme additif au rapport du Secrétaire général, afin que l'Assemblée générale l'examine à sa cinquante-sixième session, un rapport sur ce qui a été réalisé et sur les incidences du changement sur l'accès au système à partir de tous les lieux d'affectation.**

#### Notes

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 32 (A/54/32).

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 32 (A/55/32), par. 42 à 46.

## Annexe

### **Calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2002 et 2003**

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

#### **Dans la colonne « Organe »**

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

---

PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

**Dans la colonne « Membres »**

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

**Dans la colonne « Services à assurer »**

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

## A. Projet révisé de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2002

(juillet 2001)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	4 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Comité des droits de l'enfant, vingt-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	7-25 janvier	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
3. Conseil économique et social – Élection du Bureau [Charte]	8 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
4. Commission des stupéfiants, réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe [résolution 1993/36 du Conseil économique et social]	14-18 janvier	Vienne	55 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les trois ans
5. Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, dernière réunion préparatoire [résolution 55/213 de l'Assemblée générale]	14-25 janvier	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
6. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session de 2001 [décision 2001/297 du Conseil économique et social]	14-25 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	
7. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-sixième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	14 janvier-1er février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
8. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, dix-neuvième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale]	17 janvier	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
9. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	21-25 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
10. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	21-25 janvier	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
11. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée chargée d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [décision 2001/265 du Conseil économique et social]	21 janvier-1er février	Genève	54 G	I T (AArCEFR)	–
12. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	21 janvier-29 mars	Genève	61 G	I T (AArCEFR)	PV Une session en trois parties par an
13. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	22-25 janvier	Genève	5 E	I T (AArCEFR)	– Une session par an
14. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	28 janvier-1er février	Genève	5 E	I T (AArCEFR)	– Trois sessions par an
15. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	28 janvier-8 février	New York	36 G	I T (AArCEFR)	–
16. Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, deuxième session [résolution 55/199 de l'Assemblée générale]	28 janvier-8 février	New York	193 G	I T (AArCEFR)	–
17. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	29 janvier-1er février	New York	54 G	I T (AArCEFR)	SR Une session par an
18. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	30 janvier-1er février	New York	20 E	I T (AArCEFR)	– Deux sessions par an
19. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	Janvier/février (1 jour)	New York	36 G/36 G/ 36 G	I T (AArCEFR)	–
20. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier/février	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
21. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Janvier/février	Genève	141 G	I T (AArCEFR)	–

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
22. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	4-8 février	New York	4 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an
23. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Protocole facultatif [résolution 51/68 de l'Assemblée générale]	4-8 février	New York	5 E	–	T – Deux sessions par an
24. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	4-8 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
25. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directrice (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	4-8 février	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T –
26. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-troisième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	4-8 février	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
27. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'étudier les programmes d'ajustement structurel [décision 2001/260 du Conseil économique et social]	4-15 février	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
28. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	5 février-28 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
29. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	11-15 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
30. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	11 février-8 mars	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Une session par an
31. Commission du développement social, quarantième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	12-21 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
32. PNUE – Conseil d'administration, session extraordinaire, « Forum ministériel mondial pour l'environnement » [résolution 53/242 de l'Assemblée générale]	13-15 février	Nairobi ou à déterminer	58 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
33. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	18-19 février	Accra	11-12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
34. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	18-22 février	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T –
35. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement [décision 2001/47 du Conseil économique et social]	18-22 février	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
36. Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, deuxième session [résolution 54/262 de l'Assemblée générale]	25 février-1er mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –
37. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, trente-neuvième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	25 février-8 mars	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
38. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996	Février/mars (2 semaines)	New York	189 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
39. Comité spécial sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [résolution 55/150 de l'Assemblée générale]	Février/mars (2 semaines)	New York	189 G	I (AArCEFR)	T –
40. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Février/mars (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T – Une session par an
41. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-deuxième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	5 G	–	– Une session par an
42. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR <sup>c</sup>
43. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, trente-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	4-8 mars	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
44. Commission de la condition de la femme, quarante-sixième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	4-15 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
45. Forum des Nations Unies sur les forêts, deuxième session [résolution 2000/35 et décision 2001/292 du Conseil économique et social]	4-15 mars	San José (Costa Rica)	189 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
46. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la cinquante-sixième session [Charte]	4-28 mars	New York	189 G	I (AArCEFR)	T SR
47. Commission de statistique, trente-troisième session [résolutions 8 (I), 8 (II), 1566 (L) et 1999/8 du Conseil économique et social]	5-8 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
48. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-15 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
49. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, trente-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 mars	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
50. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'effectuer une étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, troisième session [résolution 55/33 E de l'Assemblée générale]	11-15 mars	Genève	30 E	I (AArCEFR)	T –
51. Commission des stupéfiants, quarante-cinquième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	11-22 mars (5 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
52. Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	Mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
53. Conférence internationale sur le financement du développement [résolutions 55/213 et 55/245 de l'Assemblée générale]	18-22 mars	Monterrey (Mexique)	193 G	I (AArCEFR)	T –
54. Comité des droits de l'homme, soixante-quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	18 mars-5 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T SR Trois sessions par an
55. Commission des droits de l'homme, cinquante-huitième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	18 mars-26 avril	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
56. Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, troisième session [résolution 55/199 de l'Assemblée générale]	25 mars-5 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –



Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
57. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	27-29 mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
58. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixantième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Mars (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
59. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-troisième session	Mars (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T SR Quatre sessions par an
60. CESAP, cinquante-huitième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mars/avril (7 jours)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T – Une session par an
61. INSTRAW – Conseil d'administration, vingt-deuxième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T – Une session par an
62. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
63. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Mars/avril	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
64. Réunion des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en particulier en Afrique [résolution 55/204 de l'Assemblée générale]	Mars/avril	Bonn	175 G	I (AArCEFR)	T –
65. PNUE – Comité des représentants permanents, soixante-dix-huitième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Mars/avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Quatre sessions par an
66. Commission de la population et du développement, trente-cinquième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	1er-5 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
67. Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous leurs aspects, deuxième session [résolution 55/33 A de l'Assemblée générale]	1er-5 avril	New York	23 E	I (AArCEFR)	T –

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
68. Groupe consultatif du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones [résolution 48/163 de l'Assemblée générale]	2-5 avril	Genève	10 E	I T (AE)	-
69. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante et unième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	2-12 avril	Vienne	61 G	I T (AArCEFR)	SR <sup>d</sup> Une session par an
70. Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	8-9 avril	Rome (siège de la FAO)	26 ST	I T (AF)	- Deux sessions par an
71. Comité des politiques du développement, quatrième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	8-12 avril	New York	24 E	I T (AArCEFR)	- Une session par an
72. Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement [résolution 55/58 de l'Assemblée générale]	8-12 avril	Madrid	193 G	I T (AArCEFR)	-
73. CFPI, cinquante-quatrième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	8-26 avril	New York ou à déterminer	15 E	I T (AEFR)	- Deux sessions par an
74. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	15-19 avril et 13-24 mai	New York	19 G	I T (AArCEFR)	- Une session par an
75. Commission sur les limites du plateau continental, [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	15-19 avril ou 2 mai	New York	21 E	I T (AArCEFR)	- Deux sessions par an
76. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	15-26 avril	New York	36 G	I T (AArCEFR)	- Deux sessions par an
77. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, onzième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	16-25 avril	Vienne	40 G	I T (AArCEFR)	- Une session par an
78. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	16-25 avril (12 séances)	Vienne	40 G	I T (AArCEFR)	-
79. Seizième Réunion d'experts chargée d'examiner le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies [décision 1989/114 du Conseil économique et social]	22-26 avril	New York	30 E	I T (AArCEFR)	- Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
80. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-sixième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	22-26 avril	New York	5 E	I (AArEF)	T –
81. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-sixième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	22 avril-10 mai	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Deux sessions par an
82. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	29-30 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR
83. CEE, cinquante-septième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	29 avril-2 mai	Genève	55 G	I (AFR)	T – Une session par an
84. Comité de l'information, vingt-quatrième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	29 avril-10 mai	New York	97 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
85. Comité contre la torture, vingt-huitième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	29 avril-17 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR Deux sessions par an
86. UNITAR – Conseil d'administration, quarantième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T – Une session par an
87. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Avril (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR
88. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Avril/mai (3 semaines)	New York	189 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
89. Comité préparatoire de la Conférence de 2005 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, première session [résolution 55/33 D de l'Assemblée générale]	Avril/mai (2 semaines)	New York	187 G	I (AArCEFR)	T –
90. Processus consultatif ouvert à tous sur les affaires maritimes et le droit de la mer [résolution 54/33 de l'Assemblée générale]	6-10 mai	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Une session par an
91. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante et unième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	6-10 mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T – Une session par an
92. Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	6-17 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –
93. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-quatrième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	6-17 mai	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
94. CEPALC, vingt-neuvième session [résolution 106 (VI) et décision 1985/188 du Conseil économique et social et résolution 465 (XX) de la CEPALC]	6-10 mai	Brésil	41 G	I (AEF)	T – Une session tous les deux ans
95. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la cinquante-sixième session [Charte]	6-31 mai	New York	189 G	I (AArCEFR)	T SR
96. Commission du droit international, cinquante-quatrième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	6 mai-7 juin et 8 juillet-9 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
97. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	7 mai-28 juin	New York et autres villes sièges	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
98. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	13-14 mai	New York	11-12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
99. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	13-17 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
100. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-troisième session [décision 2000/263 du Conseil économique et social]	13-17 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
101. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	13-17 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
102. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	13-17 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
103. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	13-17 mai (s'il y a lieu)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
104. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	13-24 mai	New York	131 G	I (AArCEFR)	T – Une ou deux sessions par an
105. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	13 mai-28 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV Une session en trois parties par an
106. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, première session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-24 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
107. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	20-24 mai	Rome	36 G	I T (AArCEFR)	–
108. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt et unième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	20-31 mai	Genève	5 E	I T (AEF)	Une session par an
109. Comité des droits de l'enfant, trentième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	20 mai-7 juin	Genève	10 E	I T (AArCEFR)	Trois sessions par an
110. Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, niveau ministériel, quatrième session [résolution 55/199 de l'Assemblée générale]	27 mai-7 juin	Bali	193 G	I T (AArCEFR)	–
111. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I T (AEF)	– Une session par an
112. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I T (AArCEFR)	– Une session par an
113. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	3-7 juin	New York	36 G	I T (AArCEFR)	– Une session par an
114. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 55/443 de l'Assemblée générale]	3-14 juin	Bonn	180 G	I T (AArCEFR)	–
115. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-septième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	3-21 juin	New York	23 E	I T (AArCEFR)	SR Deux sessions par an
116. Comité des contributions, soixante-deuxième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	3-21 juin	New York	18 E	I T (AArCEFR)	– Une session par an
117. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, quarante-cinquième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	5-14 juin	Vienne	61 G	I T (AArCEFR)	PV <sup>d</sup> Une session par an
118. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	10-14 juin	Genève	5 E	I T (AArCEFR)	– Trois sessions par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
119. CNUDCI, trente-cinquième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	10-28 juin	New York	36 G	I (A/ArCEFR)	Une session par an
120. Comité du programme et de la coordination, quarante-deuxième session, première partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	10 juin-5 juillet	New York	34 G	I (A/ArCEFR)	Une session par an
121. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	11-14 juin	New York	5 E	I (AR)	Une session par an
122. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	12-14 juin	Genève	À déterminer	I (A/ArCEFR)	–
123. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-28 juin	Genève	36 G	I (A/ArCEFR)	Une session par an
124. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	24-28 juin	New York	4 E	I (AEF)	Deux sessions par an
125. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Protocole facultatif [résolution 51/68 de l'Assemblée générale]	24-28 juin	New York	5 E	–	Deux sessions par an
126. Commission sur les limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	24-28 juin et 26-30 août	New York	21 E	I (A/ArCEFR)	Deux sessions par an
127. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	24 juin-26 juillet	Genève	7 E	I (AF)	Deux sessions par an
128. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	26-28 juin	New York	3 E	–	Une session par an
129. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	26-28 juin	Genève	À déterminer	I (A/ArCEFR)	–

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
130. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Juin (8 jours)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
131. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T – Une session par an
132. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Juin (4 jours)	Genève	5 E	I (AF)	T – Deux sessions par an
133. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-quatrième session	Juin (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T SR Quatre sessions par an
134. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	Juin (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –
135. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR <sup>c</sup>
136. PNUÉ – Comité des représentants permanents, soixante-dix-neuvième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Quatre sessions par an
137. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	1er-5 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
138. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	1er-5 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
139. Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous leurs aspects, troisième session [résolution 55/33 A de l'Assemblée générale]	1er-12 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T –

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
140. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	1er-26 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an
141. Comité des droits de l'homme, soixante-quinzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	8-26 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	SR Trois sessions par an
142. CFPI, cinquante-cinquième session [résolution 3357 (XXXIX) de l'Assemblée générale]	8-27 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T Deux sessions par an
143. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	9 et 10 juillet	Rome (siège de la FAO)	11-12 E	-	- Quatre ou cinq réunions par an
144. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	10-12 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T -
145. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante et unième session [résolutions 248 (III) et 46/200 de l'Assemblée générale]	10-19 juillet	Rome (siège de la FAO)	33 E	I (AF)	T - Une session tous les deux ans
146. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	10-19 juillet (1 séance)	Rome (siège de la FAO)	15 E	I (AF)	T - Une réunion en même temps que la session de la Caisse
147. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	22-26 juillet	Genève	5 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
148. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'effectuer une étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, quatrième session [résolution 55/33 E de l'Assemblée générale]	29 juillet-2 août	New York	30 E	I (AArCEFR)	T - Une session par an
149. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-quatrième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	29 juillet-16 août	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
150. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	29 juillet- 13 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an, divisée en trois parties



<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
151. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	- - Une session par an
152. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T - Deux sessions par an
153. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques [résolution 1999/65 du Conseil économique et social]	Juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T - Une ou deux sessions par an
154. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Juillet/août	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T -
155. Comité du programme et de la coordination, quarante-deuxième session, deuxième partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	19-30 août	New York	34 G	I (AArCEFR)	T - Une session par an
156. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	19-30 août	Genève	5 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
157. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt et unième session [résolutions 715 A (XXXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	26 août et 6 septembre	Berlin	80 E	I (AArCEFR)	T -
158. Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques [décision 1999/9 du Conseil économique et social]	27 août- 5 septembre	Berlin	193 G	I (AArCEFR)	T - Une session tous les cinq ans
159. Douzième Réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	29 août	New York	163 G	I (AArCEFR)	T - Une session tous les deux ans
160. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante et unième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Août (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
161. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-septième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T –
162. Sommet mondial pour le développement durable [résolution 55/199 de l'Assemblée générale]	2-11 septembre (dates envisagées)	Johannesburg	193 G	I (AArCEFR)	T –
163. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 septembre- 20 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
164. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-quatrième session [décision 1997/260 du Conseil économique et social]	9-13 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T –
165. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	9-13 septembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
166. CNUDCI – Groupe de travail sur les projets d'infrastructure à financement privé, cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	9-13 septembre	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
167. Assemblée générale, cinquante-septième session [Charte]	10 septembre- décembre	New York	189 G	I (AArCEFR)	T PV/SR'
168. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	16-20 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
169. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	16-20 septembre	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Une ou deux sessions par an
170. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, dixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-20 septembre	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
171. Comité des droits de l'enfant, trente et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	16 septembre- 4 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
172. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	23 et 24 septembre	New York	11-12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
173. Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, troisième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	23-27 septembre	New York	36 G	I T (AArCEFR)	-
174. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	30 septembre-4 octobre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	-
175. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité, quarante-cinquième session	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I T (AArCEFR)	SR Quatre sessions par an
176. Vingt et unième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	New York	145 G	I T (AArEFR)	SR Une session tous les deux ans
177. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I T (AArF)	- Une session par an
178. Quatrième Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention]	Septembre	Genève	83 G	I T (AArCEFR)	-
179. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	-	- Trois sessions d'une séance par an
180. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre	Genève	141 G	I T (AArCEFR)	-
181. PNUE – Comité des représentants permanents, quatre-vingtième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre/octobre	Nairobi	58 G	I T (AArCEFR)	- Quatre sessions par an
182. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	7-11 octobre	Genève	9 E	I T (AEFR)	- Trois sessions par an
183. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	7-11 octobre	Genève	5 E	I T (AArCEFR)	- Trois sessions par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
184. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, quarante-neuvième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	7-18 octobre	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Une session par an
185. Comité des droits de l'homme, soixante-seizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14 octobre-1 <sup>er</sup> novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Trois sessions par an
186. PAM – Conseil d'administration, troisième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	21-25 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
187. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	28 octobre-1 <sup>er</sup> novembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
188. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention, huitième session, et réunions des organes subsidiaires [décision 55/443 de l'Assemblée générale]	28 octobre-8 novembre	Bonn	180 G	I (AArCEFR)	T –
189. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-quinzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	30 octobre-15 novembre	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
190. HCR – Comité exécutif, cinquante-troisième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	57 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
191. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T PV <sup>e</sup> Deux sessions par an
192. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, trente-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
193. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarantième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
194. Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (2-3 jours)	New York	26 ST	I (AF)	T – Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
195. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	4-8 novembre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
196. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	11-15 novembre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
197. Comité contre la torture, vingt-neuvième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	11-22 novembre	Genève	10 E	I T (AEFR)	SR Deux sessions par an
198. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	11-29 novembre	Genève	18 E	I T (AArEFR)	SR Deux sessions par an
199. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	25-26 novembre	New York	11-12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
200. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	25-29 novembre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
201. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-cinquième session [décision 2000/263 du Conseil économique et social]	25 novembre-6 décembre	Genève	5 E	I T (AEF)	–
202. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I T (AArCEFR)	PV Une session par an
203. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-huitième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Novembre (8 jours)	Genève	5 E	I T (AArEF)	–

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
204. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (4 jours)	Genève	5 E	I T (AF)	– Deux sessions par an
205. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	–
206. PNUD – Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre (3 jours)	New York	33 ST	–	–
207. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision 49/86 de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre	Genève	141 G	I T (AArCEFR)	–
208. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	2-6 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	– Deux sessions par an
209. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	2-10 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	– Une session par an
210. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	9-13 décembre	Vienne	36 G	I T (AArCEFR)	– Deux sessions par an
211. Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement, troisième session [résolution 1998/46 et décision 1999/276 du Conseil économique et social]	9-20 décembre	New York	24 E	I T (AArCEFR)	– Une session tous les deux ans
212. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	11 décembre	À déterminer	3 E	–	– Une session par an
213. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-20 décembre	Vienne	36 G	I T (AArCEFR)	– Deux sessions par an
214. UNU – Conseil, quarante-neuvième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I T (AF)	– Une session par an

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>			Fréquence
215. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité, quarante-sixième session	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AAtCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
216. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, trente-septième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	25 G	I (AAtCEFR)	T	–	Une session par an
217. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	189 G	I (AAtCEFR)	T	–	Une session par an
218. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	193 G	I (AAtCEFR)	T	–	Une séance par an
219. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques [résolution 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
220. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AAtCEFR)	T	–	Selon les besoins
221. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AAtCEFR)	T	–	Selon les besoins
222. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AAtCEFR)	T	–	Selon les besoins
223. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision prise par le Conseil à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<sup>b</sup>	I (AAtCEFR)	T	–	Selon les besoins

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
224. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
225. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
226. CEE – Comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T –
227. Conseil du tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T PV <sup>c</sup> Selon les besoins
228. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T PV Selon les besoins
229. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
230. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
231. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
232. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
233. Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
234. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
235. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
236. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
237. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
238. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
239. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins



<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
240. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
241. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
242. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
243. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1298 (2000) concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
244. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
245. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	– Selon les besoins
246. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
247. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
248. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
249. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
250. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	– Selon les besoins
251. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	– Selon les besoins

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
252. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer un projet d'instrument normatif contraignant pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	À déterminer (2 semaines)	Genève	53 G	I T (AArCEFR)	–
253. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale de la région	23 G	I T (AArR)	– Une session par an
254. Réunion de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique et de ses institutions spécialisées [résolutions 37/4 et 50/17 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	27 ST	I T (AArF)	– Une session tous les deux ans
255. Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I T (AArCEFR)	– Une session par an
256. Assemblée générale, Quatrième Commission, reprise de la cinquante-sixième session [Charte]	À déterminer	New York	189 G	I T (AArCEFR)	SR
257. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2001/24 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	– T	–
258. Réunion commune avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 2001/28 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	79 G	I T (AArCEFR)	SR
259. Groupe d'éminentes personnalités sur le développement de l'Afrique [résolution 46/151 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	À déterminer	I T (AF)	–
260. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique [résolution 54/234 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	189 G	I T (AArCEFR)	–
261. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	À déterminer	Genève	58 G	I T (AArCEFR)	–

Organe	Dates (2002)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
262. PNUE – Comité des représentants permanents, quatre-vingt unième séance (extraordinaire) [décision 13/2 du Conseil d'administration]	À déterminer	Nairobi	58 G	I T (AArCEFR)	– Quatre sessions par an
263. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I T (AArF)	–
264. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I T (ACFR)	–
265. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I T (AEF)	–
266. Réunion générale des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du secrétariat de la Communauté des Caraïbes [résolution 55/17 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	– T SR	Une session tous les deux ans

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux prévus par le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (paragraphe 9 de la résolution 80 (III) de la CNUCED).

<sup>c</sup> Pour les séances plénières seulement.

<sup>d</sup> Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer à utiliser ces transcriptions.

<sup>e</sup> En cas d'auditions.

<sup>f</sup> L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

## B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	189 G	I (AArCEFR)	T –
2. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AF)	T –
3. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	189 G	I (AArCEFR)	T –
4. Groupe de travail officieux à participation non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	189 G	I (AArCEFR)	T –
5. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée chargé d'étudier la situation financière de l'ONU [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	189 G	I (AArCEFR)	T –
6. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T PV <sup>b</sup>
7. Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale [résolution 54/105 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
8. Comité spécial de l'océan Indien [résolution 54/47 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	44 G	I (AArCEFR)	T SR

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation sont assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction sont assurés et des comptes rendus ou procès verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> En cas d'auditions.

## C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2003

(au 31 juillet 2001)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	3 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	PV Un vendredi sur deux
2. Comité des droits de l'enfant, trente-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	6-24 janvier	Genève	10 E	I (AArCEFR)	SR Trois sessions par an
3. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	7 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR
4. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	13-17 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	–
5. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	13-17 janvier	Genève	<i>b</i>	I (AArCEFR)	– Une ou deux sessions par an
6. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-huitième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	13-31 janvier	New York	23 E	I (AArCEFR)	SR Deux sessions par an
7. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	20-24 janvier	Genève	<i>b</i>	I (AArCEFR)	–
8. PNUD et FNUAP, Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	20-29 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	–
9. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	20 janvier-28 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	PV Une session en trois parties par an
10. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	27-31 janvier	Genève	5 E	I (AArCEFR)	– Trois sessions par an
11. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	29 janvier-1er février	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
12. Fonds des contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre toutes les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Janvier (4 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
13. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	Janvier (un jour)	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T –
14. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-troisième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	– Une session par an
15. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Janvier/février 3-4 jours	New York	20 E	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
16. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier/février (1 séance)	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
17. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Janvier/février	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
18. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	3-7 février	New York	4 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an
19. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Protocole facultatif [résolution 51/68 de l'Assemblée générale]	3-7 février	New York	5 E	–	T – Deux sessions par an
20. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	3-7 février	Genève	<i>b</i>	I (AArCEFR)	T –
21. PNUE – Conseil d'administration, vingt-deuxième session/Forum ministériel mondial pour l'environnement [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l'Assemblée générale]	3-7 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
22. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	4 février-28 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
23. Commission du développement social, quarante et unième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLIJ) et 1996/7 du Conseil économique et social]	12-21 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
24. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	17-21 février	Genève	<i>b</i>	I (AArCEFR)	T –
25. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996	Février (2 semaines)	New York	189 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
26. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
27. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-seizième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Février (1 semaine)	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
28. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
29. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
30. Neuvième Réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T SR Une session tous les deux ans
31. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	Février/mars (3-4 semaines)	New York	110 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
32. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Sous-Comité scientifique et technique, quarantième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Février/mars (2 semaines)	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
33. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR <sup>c</sup>
34. Commission de la condition de la femme, quarante-septième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	3-14 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
35. Commission de statistique, trente-quatrième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	4-7 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
36. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	10-14 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
37. Comité des droits de l'homme, soixante-dix-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17 mars-4 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T SR Trois sessions par an
38. Commission de la population et du développement, trente-sixième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55) du Conseil économique et social]	31 mars-4 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
39. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-deuxième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Mars (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
40. Commission des stupéfiants, quarante-sixième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Mars (8 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
41. CNUDCI – Groupe de travail sur les projets d'infrastructure à financement privé, sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
42. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, onzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
43. Groupe d'experts gouvernementaux du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies [résolution 55/33 U de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –
44. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-septième session	Mars (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T SR Quatre sessions par an
45. Comité administratif de coordination, première session ordinaire (résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Mars (2 jours)	À déterminer	26 ST	I (EF)	T – Deux sessions par an
46. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la cinquante-sixième session [Charte]	Mars	New York	189 G	I (AArCEFR)	T SR
47. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	Mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an



Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
48. Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	Mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	Une session par an
49. Commission des droits de l'homme, cinquante-neuvième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Mars/avril (6 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	Une session par an
50. CESAP, cinquante-neuvième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mars/avril (7 jours)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	Une session par an
51. INSTRAW – Conseil d'administration, vingt-troisième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	Une session par an
52. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	Une session par an
53. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	12 E	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
54. PNUÉ – Comité des représentants permanents, quatre-vingt-deuxième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Mars/avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	Quatre sessions par an
55. Réunion des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique [résolution 55/204 de l'Assemblée générale]	Mars/avril	Bonn	175 G	I (AArCEFR)	–
56. Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée [résolution 55/25 de l'Assemblée générale] <sup>d</sup>	Premier trimestre (2 semaines)	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	–
57. Comité des politiques du développement, cinquante-cinquième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	7-11 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	Une session par an
58. CFPI, cinquante-sixième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	14-24 avril	New York ou à déterminer	15 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
59. Comité de l'information, vingt-cinquième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	28 avril–9 mai	New York	97 G	I (AArCEFR)	Une session par an
60. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	29 et 30 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	– SR

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
61. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-deuxième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	Avril (2 semaines)	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T SR <sup>c</sup> Une session par an
62. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-neuvième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Avril (1 semaine)	New York	5 E	I (AArEF)	T –
63. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante et unième session [résolution 33/92 (1 semaine) de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
64. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, trente-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
65. UNITAR – Conseil d'administration, quarante et unième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T – Une session par an
66. Commission du développement durable, session d'organisation [décision 1997/63 du Conseil économique et social]	Avril (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
67. Groupe consultatif du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones [résolution 48/163 de l'Assemblée générale]	Avril	Genève	10 E	I (AE)	T –
68. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Avril/mai (3 semaines)	New York	189 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
69. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	Avril/mai (3 semaines)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
70. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-huitième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Avril/mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Deux sessions par an
71. Commission du développement durable, onzième session [décision 1993/207 du Conseil économique et social]	Avril/mai (2-3 semaines)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
72. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005, deuxième session (résolution 55/33 D de l'Assemblée générale)	Avril/mai (2 semaines)	Genève ou New York	187 G	I (AArCEFR)	T –

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
				I	T	SR	
73. Comité contre la torture, trentième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Avril/mai (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
74. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-deuxième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	Avril/mai (1 semaine)	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
75. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Avril/mai	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T	–	
76. Commission des limites du plateau continental, [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	Avril/mai	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
77. Commission de la science et de la technique au service du développement, sixième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	5-9 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	–	–	Une session tous les deux ans
78. Commission des établissements humains, dix-neuvième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	5-9 mai	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
79. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 mai-18 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
80. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	12 mai-27 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
81. Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, treizième session [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	27-30 mai	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
82. Groupe d'experts gouvernementaux du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies [résolution 55/33 U de l'Assemblée générale]	Mai (2 semaines)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
83. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, douzième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	Mai (8 jours)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
84. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	Mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
85. Processus consultatif ouvert à tous sur les affaires maritimes et le droit de la mer [résolution 54/33 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Une session par an
86. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
87. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
88. Commission des droits de l'homme, Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-sixième session [décision 2000/263 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5E	I (AEF)	T –
89. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
90. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
91. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
92. CEE, cinquante-huitième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Mai (4 jours)	Genève	55 G	I (AFR)	T – Une session par an
93. CESAO – Comité préparatoire [résolution 1994/26 du Conseil économique et social]	Mai (3 jours)	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
94. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I (AEF)	T – Une session par an
95. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
96. CESAO – Vingt-deuxième session [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Mai (2 jours)	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
97. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
98. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
99. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai	New York	189 G	I (AArCEFR)	T SR
100. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	Mai	New York	132 G	I (AArCEFR)	T – Une ou deux sessions par an
101. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
102. CEA – Comité technique préparatoire plénier, vingt et unième session [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
103. CEA – Vingt-sixième réunion de la Conférence des ministres, trente-cinquième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
104. Comité des droits de l'enfant, trente-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Mai/juin (3 semaines)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
105. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-dix-septième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mai/juin (2 semaines)	Vienne	13 E	I (AArEFR)	– Deux ou trois sessions par an
106. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai/juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T – Une session par an
107. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-deuxième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Mai/juin	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
108. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	2-6 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
109. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	2-6 juin	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
110. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Réunion des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [résolution 55/443 de l'Assemblée générale]	2-13 juin	Bonn	180 G	I T (AArCEFR)	–
111. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	9-20 juin	New York	36 G	I T (AArCEFR)	– Une session par an
112. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	16-20 juin	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
113. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	23-27 juin	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
114. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	25-27 juin	New York	3 E	–	– Une session par an
115. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-neuvième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	30 juin-25 juillet	New York	23 E	I T (AArCEFR)	SR Deux sessions par an
116. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	30 juin-25 juillet	Genève	54 G	I T (AArCEFR)	SR Une session par an
117. Comité des contributions, soixante-troisième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	Juin (3-4 semaines)	New York	18 E	I T (AArCEFR)	– Une session par an
118. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Juin (8 jours)	Genève	5 E	I T (AEFR)	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
119. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, quarante-sixième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Juin (8 jours)	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV <sup>e</sup>	Une session par an
120. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
121. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
122. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Juin (4 jours)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
123. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-huitième session	Juin (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
124. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	Juin (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	
125. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (5 semaines)	Genève	7 E	I (AF)	T	PV <sup>f</sup>	Deux sessions par an
126. Comité du programme et de la coordination, quarante-troisième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (4 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
127. CNUDCI, trente-sixième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
128. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>c</sup>	
129. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
130. PNUE – Comité des représentants permanents, quatre-vingt-troisième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
131. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	7-11 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
132. CFPI – cinquante-septième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	7-18 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
133. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	16-18 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
134. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	21-25 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
135. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	28 juillet-1er août	New York	4 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an
136. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Protocole facultatif [résolution 51/68 de l'Assemblée générale]	28 juillet-1er août	New York	5 E	–	T – Deux sessions par an
137. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	28 juillet-1er août	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
138. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XXVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	28 juillet-12 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV Une session en trois parties par an
139. Comité des droits de l'homme, soixante-dix-huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Trois sessions par an



Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
140. Groupe d'experts gouvernementaux du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies [résolution 55/33 U de l'Assemblée générale]	Juillet (2 semaines)	New York	22 E	I (AArCEFR)	T –
141. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	New York	15 E	I (AF)	T – Une session tous les deux ans
142. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
143. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T – Une session par an
144. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
145. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et Sous-Comité d'experts du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T – Une ou deux sessions par an
146. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-troisième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
147. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-cinquième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
148. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Juillet/août	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
149. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLV/III) du Conseil économique et social]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
150. CNUCED – Réunion d'experts gouvernementaux des pays en développement sans littoral et de transit et de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement [résolution 54/199 de l'Assemblée générale]	Août (1 semaine)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
151. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-dixième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AarEF)	T –
152. Commission sur les limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	Août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
153. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	2 septembre-19 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
154. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-12 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
155. Assemblée générale, cinquante-huitième session [Charte]	9 septembre-décembre	New York	189 G	I (AArCEFR)	T PV/SR <sup>g</sup>
156. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	10-12 septembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
157. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 57 (1) et 48/162 de l'Assemblée générale]	15-19 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
158. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	15-19 septembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
159. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	22-26 septembre	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Une ou deux sessions par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
160. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	29 septembre-3 octobre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
161. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, sixième session, et réunions des organes subsidiaires [résolution 55/204 de l'Assemblée générale]	Septembre (2 semaines)	Bonn	175 G	I T (AArCEFR)	–
162. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-septième session [décision 2000/263 du Conseil économique et social]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I T (AArF)	–
163. CNUDCI – Groupe de travail sur les projets d'infrastructure à financement privé, septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I T (AArCEFR)	Deux sessions par an
164. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, douzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I T (AArCEFR)	Deux sessions par an
165. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-neuvième session	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I T (AArCEFR)	Quatre sessions par an
166. Assemblée générale, dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat [résolutions 53/181 et 55/193 de l'Assemblée générale]	Septembre (2 jours)	New York	189 G	I T (AArCEFR)	Une session tous les deux ans
167. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I T (AArF)	Une session par an
168. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	Septembre	Genève	34 G	I T (AArCEFR)	–
169. Cinquième Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention]	Septembre	À déterminer	83 G	I T (AArCEFR)	–
170. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	Trois session d'une séance chacune par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
171. Comité des droits de l'enfant, trente-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	Trois sessions par an
172. PNUE – Comité des représentants permanents, quatre-vingt-quatrième séance [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre/octobre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	Quatre sessions par an
173. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée [résolution 55/25 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Troisième trimestre (2 semaines)	Vienne	À déterminer	I (AArCEFR)	–
174. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	Troisième trimestre (1 semaine)	New York	25 E	I (AArCEFR)	Une session tous les deux ans
175. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquantième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	6-17 octobre	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	Une session par an
176. HCR – Comité exécutif, cinquante-quatrième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	58 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an
177. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolutions 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	– Trois sessions par an
178. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	– Trois sessions par an
179. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, trente-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	– Deux sessions par an
180. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	– Deux sessions par an
181. PAM – Conseil d'administration, troisième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	–
182. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, trente-huitième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Octobre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
183. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	PV <sup>f</sup> Deux sessions par an
184. Commission des droits de l'homme, soixante-dix-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	SR Trois sessions par an
185. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-dix-huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Octobre/novembre (2 semaines)	Vienne	13 E	I (AArEFR)	– Deux ou trois sessions par an
186. Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (2 ou 3 jours)	New York	26 ST	I (AF)	– Deux sessions par an
187. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	24-28 novembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	–
188. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	PV Une session par an
189. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-neuvième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	SR Deux sessions par an
190. Comité contre la torture, trente et unième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Novembre (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	SR Deux sessions par an
191. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante et onzième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Novembre (8 jours)	Genève	5 E	I (AArEF)	–
192. CNUDCI, Groupe de travail sur les sûretés, quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	– Deux sessions par an
193. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 semaine)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	– Deux sessions par an
194. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	11-12 E	–	– Quatre ou cinq séances par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
195. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	193 G	I T (AArCEFR)	–
196. Neuvième Réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	Genève	122 G	I T (AEFR)	SR Une session tous les deux ans
197. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I T (AArCEFR)	– Une séance par an
198. Commission des droits de l'homme, Groupe de travail sur la détention arbitraire, trente-huitième session [décision 2000/263 du Conseil économique et social]	Novembre/décembre (8 jours)	Genève	5 E	I T (AEF)	–
199. PNUD – Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre (3 jours)	New York	33 ST	–	–
200. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre (3 semaines)	Genève	141 G	I T (AArCEFR)	–
201. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	1er-9 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	– Une session par an
202. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention, neuvième session, et réunions des organes subsidiaires [résolution 55/443 de l'Assemblée générale]	1er-12 décembre	Bonn	180 G	I T (AArCEFR)	–
203. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	8-12 décembre	Genève	À déterminer	I T (AArCEFR)	–
204. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	10 décembre	À déterminer	3 E	–	– Une session par an

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
205. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	15-19 décembre	Genève	<sup>b</sup>	I T (AArCEFR)	–
206. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	–
207. ONU – Conseil, cinquantième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	–
208. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Décembre (4 jours)	Genève	5 E	I (AF)	–
209. Commission des stupéfiants, reprise de la quarante-sixième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Décembre (3 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	–
210. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquantième session	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I T (AArCEFR)	SR
211. UNICEF, Conseil d'administration, session extraordinaire sur le budget [décision 2000/7 du Conseil d'administration]	Décembre (2 jours)	New York	36 G	I T (AArCEFR)	PV
212. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	189 G	I T (AArCEFR)	PV
213. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	193 G	I T (AArCEFR)	–
214. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et Sous-Comité d'experts du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre	Genève	22 G	I T (ACEFR)	–
215. PNUE – Comité des représentants permanents, quatre-vingt-cinquième séance [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I T (AArCEFR)	–

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
216. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
217. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
218. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances au maximum)	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
219. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<sup>b</sup>	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
220. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
221. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
222. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T PV <sup>f</sup> Selon les besoins
223. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T PV Selon les besoins
224. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
225. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
226. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
227. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins



<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
228. Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
229. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
230. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
231. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
232. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
233. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
234. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
235. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
236. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
237. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
238. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1298 (2000) concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
239. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
240. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	– Selon les besoins
241. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
242. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
243. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
244. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (A/ArCEFR)	T – Selon les besoins
245. Commission économique pour l'Europe et ses groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T –
246. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T – Selon les besoins
247. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T – Selon les besoins
248. Commission du droit international, cinquante-cinquième session, première partie [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	À déterminer (10 semaines)	Genève	34 E	I (A/ArCEFR)	T SR Une session par an
249. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	– Une session par an
250. Forum des Nations Unies sur les forêts [résolution 2000/35 et décision 2001/218 du Conseil économique et social]	À déterminer (2 semaines)	Genève	193 G	I (A/ArCEFR)	T –
251. Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	À déterminer (2 semaines)	Genève ou New York	16 E	I (A/ArCEFR)	T – Une session par an
252. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T –
253. Seizième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décision 1997/221 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T – Une session tous les trois ans

Organe	Dates (2003)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer <sup>a</sup>	Fréquence
254. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T –
255. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T –
256. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T – Une session par an
257. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolutions 45/82 et 50/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	27 ST	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
258. CEPALC, Comité plénier, vingt-sixième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	À déterminer (2 jours)	Santiago	41 G	I (AEF)	T – Une session tous les deux ans
259. Assemblée générale – Quatrième Commission, reprise de la cinquante-sixième session [Charte]	À déterminer	New York	189 G	I (AArCEFR)	T SR
260. Réunion générale des représentants du système des Nations Unies et de l'Organisation des États américains [résolution 55/15 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	–	T – Une session tous les deux ans
261. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	À déterminer	Genève	58 G	I (AArCEFR)	T –

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

<sup>c</sup> Pour des séances plénières seulement.

<sup>d</sup> Doit se réunir avant la première session de la Conférence des Parties à la Convention contre la criminalité transnationale organisée pour établir le projet de règlement intérieur de la Conférence.

*(Suite des notes du tableau)*

<sup>e</sup> Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

<sup>f</sup> En cas d'auditions.

<sup>g</sup> L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

<sup>h</sup> Doit se tenir un an au plus tard après l'entrée en vigueur de la Convention.

**D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des organisations spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2002**

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OMS – Conseil exécutif	14-21 janvier	Genève
2. OACI – Comité	14 janvier-1 <sup>er</sup> février	Montréal
3. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	21 janvier	Vienne
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	4-21 février	Vienne
5. OACI – Conseil	18 février-15 mars	Montréal
6. FIDA – Conseil des gouverneurs	20-21 février	Rome
7. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Février	La Haye
8. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	4-8 mars	Vienne
9. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent quatre-vingt-troisième session	7-22 mars	Genève
10. AIEA – Conseil des gouverneurs	18 mars	Vienne
11. AIEA – Conseil des gouverneurs	18-22 mars	Vienne
12. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, dix-septième session	8-12 avril	Vienne
13. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	8-26 avril	La Haye
14. OACI – Comité	15 avril-3 mai	Montréal
15. UIT – Conseil	22 avril-3 mai	Genève
16. FIDA – Conseil d'administration	23-24 avril	Rome
17. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Avril	La Haye
18. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	6 mai	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
19. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	6-10 mai	Vienne
20. OMS – Conseil exécutif	11-22 mai	Genève
21. ONUDI – Conseil du développement industriel, vingt-cinquième session	13-17 mai	Vienne
22. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-cinquième session	13-18 mai	Genève
23. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	21 mai-7 juin	Vienne
24. OACI – Conseil	21 mai-14 juin	Montréal
25. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	Mai	La Haye
26. UPU, Conseil d'exploitation postale	Mai	Berne
27. UNESCO, Conseil exécutif	Mai/juin	Paris
28. OIT – Conférence générale, dix-neuvième session	4-20 juin	Genève
29. AIEA – Conseil des gouverneurs	10 juin	Vienne
30. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	17-21 juin	Vienne
31. OIT, Conseil d'administration et ses comités, deux cent quatre-vingt-quatrième session	21 juin	Genève
32. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Conseil exécutif	Juin	La Haye
33. OMI – Conseil	Juin	Londres
34. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, huitième session	5-16 août	Kingston
35. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, dix-huitième session	20-23 août	Vienne
36. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	26 août-13 septembre	Vienne
37. FIDA – Conseil d'administration	4-5 septembre	Rome
38. AIEA – Conseil des gouverneurs	9 septembre	Vienne
39. AIEA – Conférence générale	16-20 septembre	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Dates (2002)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
40. AIEA – Conseil des gouverneurs	23 septembre	Vienne
41. ONUDI – Comité du programme et du budget, dix-huitième session	23-27 septembre	Vienne
42. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire	30 septembre-4 octobre	Vienne
43. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Septembre	La Haye
44. OMPI – Assemblées des États Membres	Septembre/octobre	Genève
45. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Septembre/octobre	Washington
46. OACI – Comité	7-25 octobre	Montréal
47. FAO – Conseil	28 octobre-7 novembre	Rome
48. UPU, Conseil d'exploitation postale	Octobre	Berne
49. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
50. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent quatre-vingt-cinquième session	7-22 novembre	Genève
51. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, dix-neuvième session	11-15 novembre	Vienne
52. OACI – Conseil	12 novembre-6 décembre	Montréal
53. ONUDI – Conseil du développement industriel, vingt-sixième session	18-22 novembre	Vienne
54. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	25 novembre	Vienne
55. AIEA – Conseil des gouverneurs	28 novembre	Vienne
56. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
57. OMI – Conseil	Novembre	Londres
58. FIDA – Conseil d'administration	11-12 décembre	Rome
59. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Décembre	La Haye
60. Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	À déterminer	Vienne

**E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2003**

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	20 janvier	Vienne
2. OMS – Conseil exécutif	Janvier	Genève
3. OACI – Comité	Janvier/février	Montréal
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	Février	Vienne
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	Février	Rome
6. OACI – Conseil	Février/mars	Montréal
7. AIEA – Conseil des gouverneurs	17 mars	Vienne
8. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	Mars	Genève
9. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	Mars	Vienne
10. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingtième session	Avril	Vienne
11. UPU – Conseil d'exploitation postale	Avril	Berne
12. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
13. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Avril	La Haye
14. OACI – Comité	Avril/mai	Montréal
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	5 mai	Vienne
16. ONUDI – Comité du programme et du budget, dix-neuvième session	5-9 mai	Vienne
17. Congrès météorologique mondial	5-24 mai	Genève
18. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-sixième session	Mai	Genève



<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
19. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, sixième session	Mai	La Haye
20. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	Mai/juin	Vienne
21. OACI – Conseil	Mai/juin	Montréal
22. UNESCO – Conseil exécutif	Mai/juin	Paris
23. ONUDI – Conseil du développement industriel	23-27 juin	Vienne
24. OMS – Conseil exécutif	26-28 mai	Genève
25. AIEA – Conseil des gouverneurs	9 juin	Vienne
26. OIT – Conférence générale	Juin	Genève
27. UIT – Conseil	Juin	Genève
28. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités	Juin	Genève
29. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	Juin	Vienne
30. OMI – Conseil	Juin	Londres
31. FAO – Conseil	Juin	Rome
32. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Juin	La Haye
33. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, vingt et unième session	Août	Vienne
34. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	Août/septembre	Vienne
35. AIEA – Conférence générale	5-19 septembre	Vienne
36. AIEA – Conseil des gouverneurs	8 septembre	Vienne
37. AIEA – Conférence générale	5-19 septembre	Vienne
38. AIEA – Conseil des gouverneurs	22 septembre	Vienne
39. FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
40. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Septembre	La Haye
41. OMPI – Assemblées des États Membres	Septembre/octobre	Genève
42. FMI/Banque mondiale – Réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Septembre/octobre	Washington
43. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire	Octobre	Vienne
44. OACI – Comité	Octobre	Montréal
45. UPU – Conseil d'administration	Octobre	Berne
46. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
47. FAO – Conseil, cent vingt et unième session	Octobre/novembre	Rome
48. UNESCO – Conférence générale	Octobre/novembre	Paris
49. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et assistance techniques	24 novembre	Vienne
50. AIEA – Conseil des gouverneurs	27 novembre	Vienne
51. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités	Novembre	Genève
52. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-deuxième session	Novembre	Vienne
53. FAO – Conférence	Novembre	Rome
54. FAO – Conseil	Novembre	Rome
55. OMI – Conseil	Novembre	Londres
56. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
57. OMI – Conseil	Novembre	Londres
58. OACI – Conseil	Novembre/décembre	Montréal
59. ONUDI – Conférence générale, dixième session	1er-5 décembre	Vienne
60. FIDA – Conseil d'administration	5-6 décembre	Rome
61. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Décembre	La Haye

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
62. Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	À déterminer	Vienne
63. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, neuvième session	À déterminer	Kingston